



Trimestriel
septembre 2020
n° 55

EDITO DU BOURGMESTRE.....	3
MODIFICATION BUDGÉTAIRE.....	6
LES TRAVAUX EN COURS.....	9
RENCONTRES ADL.....	10
REPAS A DOMICILE.....	13
CROIX ET ARBRES REMARQUABLES... ..	14
ESPACE ST NICOLAS.....	16
FRESQUE GEANTE.....	17
CULTURE EXPOS SPECTACLES.....	18
AU FIL DES CONSEILS.....	24
AU TEMPS JADIS.....	29
TRIBUNE DES GROUPES.....	32
CENTRE OMNISPORTS.....	35

Editeur responsable : Philippe Bontemps, Bourgmestre,
13 Grand-Houmart, 6941 Tohogne

DURBUY BULLETIN COMMUNAL

durbuy.be

**ENCORE UNE BELLE PROPRIÉTÉ
VENDUE PAR SCHMIDT!**



CONTACTEZ-NOUS 04/246.00.00
ESTIMATION GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT

Immobilière
SCHMIDT

INFO@SCHMIDTWALLONIE.BE
WWW.SCHMIDTWALLONIE.BE

Route de Durbuy, 18 6940 Durbuy (Barvaux)



*Découvrez
de nouveaux horizons*

**Devenez un acteur incontournable
de votre région :**
envoyez un toute-boîtes dans votre commune
ou dans une commune voisine.

**Fractale s'occupe de tout !
Graphisme, impression,
réservation et dépôt à la poste !**

Contactez-nous pour tout renseignement.

 **fractale**^{sprl}
Communication

Rue du Commandant Charlier, 42-44 | 4100 Bonnelles
T. 0495 807 112 | info@fractale.be

 **fractale**^{sprl}
Communication

Une annonce dans cette brochure ?
Appelez Jean Pierre au **0496 034 663**

 **MABEGRA s.a**
MATERIAUX GRANDJEAN

info@mabegra.be www.mabegra.be

- Béton préparé et pompage
- Spécialiste en égouttage
- Stations d'épuration
- Bois du pays
- Matériaux gros œuvre


80 ANS
1938 - 2018


Bel-Mat



Rue de la Jonction, 20
6990 Hotton

Tél : 084/46.61.63
Fax : 084/46.75.87

Hors Pair



Opticien

**LUNETTES
LENTILLES**



Ouvert du mardi au samedi

En Charotte 22 - **BARVAUX** - **086 38 74 70**

**Appareils
Auditifs**

Liégeois - Barthélemy

Centre auditif
061/31 47 89


35 ANS

NOTRE LIBERTÉ S'ARRÊTE LÀ OÙ COMMENCE LA SURVIE DES AUTRES !

Continuons à être solidaires et responsables pour sortir de cette crise sanitaire

Chères Durbuysiennes, Chers Durbuysiens,
Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, nous attendions le printemps avec impatience, la nature reprenant tous ses droits avec, pour chacun d'entre nous, l'envie renouvelée de profiter de l'allongement des journées et du retour de belles périodes ensoleillées.

Malheureusement, dès le 18 mars, le Covid-19 nous a plongés dans une période de confinement, décrétée par nos gouvernants afin de limiter le nombre de contamination et d'éviter un engorgement des services d'urgence.

A ce niveau, l'objectif a certes été atteint, mais malheureusement, la Belgique déplore à ce jour près de 10.000 décès dont plus de la moitié dans des maisons de repos et de soins. Ces personnes sont décédées dans

des conditions de solitude et d'abandon insoutenables, provoquant de véritables drames humains dans toutes les familles concernées.

Faut-il rappeler que depuis six mois - une éternité pour certains -, nos vies ont été bouleversées par cette pandémie ? Nos rapports sociaux ont changé, notre travail a changé, notre économie a changé, nos vacances ont changé, notre mobilité a changé. Et notre liberté a été secouée, comme nos certitudes et nos habitudes. **Un véritable tsunami !**

Au rayon des conséquences néfastes dues au Covid-19, épingleons, entre autres, une économie ébranlée et fragilisée avec un degré de gravité plus ou moins important selon les secteurs d'activité. Durant la période du confinement, les secteurs du commerce à dominance alimentaire et du



commerce en ligne ont largement tiré leur épingle du jeu, tandis que tous les autres secteurs d'activité étaient soit à l'arrêt, soit tournaient au ralenti. C'est ainsi que les grandes surfaces ont vu grossir leur chiffre d'affaires de 16% en avril et en mai. Avec une progression de 50% en juin, l'autre gagnant de la crise sanitaire est le shopping en ligne qui devrait connaître une croissance de 25% jusqu'à la fin de l'année, selon les estimations de Comeos.

Avec la levée du confinement, l'activité économique a redémarré avec des niveaux de reprise plus ou moins bons en fonction des secteurs économiques et parfois de la situation géographique.

En ce qui concerne notre Province et, plus particulièrement, notre belle Commune, si le secteur de l'événementiel est pratiquement toujours à l'arrêt, celui de la culture reprend lentement. Quant à l'Horeca, il a connu une belle envolée, parfois même qualifiée d'exceptionnelle pour les mois de juillet et août. Effectivement, notre tourisme est très majoritairement de type familial et les Belges ayant préféré rester au pays par sécurité et solidarité parfois, ont largement contribué à ce succès. Nous ne pouvons que nous en réjouir, car le secteur génère des centaines d'emplois, un chiffre d'affaire extrêmement important dont la Commune tire un profit qui, j'aime à le répéter, est réinvesti sur l'ensemble du territoire communal.

Malheureusement, le secteur Horeca dans les villes boit la tasse, car il dépend plus du tourisme d'affaires, de l'organisation de grands salons et d'événements de grande ampleur, ainsi que des touristes étrangers voyageant par avion.

La liste des secteurs impactés n'est malheureusement pas limitée à l'Horeca et à l'événementiel. Pensons au commerce de détail indépendant, au secteur de l'aéronautique, à celui de la construction d'automobiles, du commerce non alimentaire, de l'habillement et de la confection entre autres, ainsi que de l'électronique et de l'électroménager. Par contre, une série de secteurs se montrent



très résilients. C'est le cas des télécoms, des services informatiques et logiciels ainsi que de la banque et des assurances.

Les prochaines semaines verront le compteur des demandeurs d'emploi s'emballer avec les conséquences sociales que l'on devine et redoute, à savoir les difficultés à rembourser ses crédits et l'obligation de devoir reporter à plus tard la réalisation de projets qui étaient arrivés au seuil de la concrétisation.

Par contre, s'il y a une conséquence positive à retenir, c'est la réelle opportunité que nous offrent le télétravail et les vidéoconférences en terme d'heures gagnées en déplacement et à la possibilité d'organiser autrement sa vie privée et familiale.



Dans notre Commune, alors que nous avons accueilli un très grand nombre de touristes cet été - cet afflux étant redouté par certains -, la situation sanitaire est restée excellente jusqu'au 10 septembre. Je ne puis que féliciter chaleureusement l'ensemble de la population de Durbuy qui a, dans un premier temps, comme toute la population du pays, accepté les règles très contraignantes du confinement et, dans un second temps, a continué à appliquer les six règles d'or.

Néanmoins, je continue à déplorer vivement le comportement de certaines personnes et de certains groupes d'individus qui, par leur comportement incivique, risquent de réduire à néant les efforts consentis par l'ensemble de la population.

Plus que jamais, nous devons continuer à suivre les diverses recommandations afin que nous puissions continuer à vivre, comme aujourd'hui, c'est-à-dire presque normalement en comparaison avec ce que nous avons dû supporter durant les mois de mars et avril 2020. Gageons que le retour de l'étranger des vacanciers belges n'entraînera pas un rebond de la pandémie.

Face au Covid et malgré lui, chacun d'entre nous se doit de reprendre le cours normal de sa vie, de sa profession, de ses projets. Bien sûr, le virus rôde et, malgré les précautions prises, il peut nous frapper à tous les niveaux. Mais ce n'est pas une raison pour se laisser paralyser et pour mettre nos vies au frigo.

Une évolution favorable de la pandémie, dont dépend entre autres le comportement de chacun d'entre nous, devrait pouvoir alléger certaines contraintes qu'il faut toujours accepter aujourd'hui. **Malheureusement ce n'est pas le cas, entre le 10 et le 15 septembre, la Commune de Durbuy a comptabilisé une dizaine de nouveaux cas.** Ce chiffre est interpellant et doit nous inciter à rester extrêmement

prudents et vigilants. Le Covid-19 n'est jamais loin, prêt à frapper de nouveau et durement au moindre relâchement de chacun d'entre nous.



Autre excellente nouvelle en ce début de septembre, après six mois d'interruption, les écoliers, les étudiants et leurs enseignants ont retrouvé le chemin de l'école. Les conditions imposées aux enfants de plus de 12 ans et aux enseignants, dont le port du masque obligatoire, constituent, soyons-en conscients, une difficulté qu'il ne sera pas toujours aisée d'assurer... Rappelons que certains élèves n'ont plus mis un pied en classe depuis le 13 mars. Il était urgent qu'ils y retournent, car malgré l'apport du numérique, **rien ne remplacera jamais un professeur dans sa classe ni les contacts sociaux**, si importants pour l'épanouissement de nos enfants.

Début octobre, nous pourrions mieux évaluer l'impact de la reprise totale des cours dans les écoles et universités au niveau de la contamination.

Au niveau scolaire, soulignons quelques « bienfaits » collatéraux du Covid-19. On plaisante parfois pour dire combien les parents, transformés en professeurs de secours au printemps, en sont venus presque à vénérer les enseignants. Expliquer des contenus, aider à construire des compétences, cela ne s'improvise pas et nécessite, outre une patience d'ange et des nerfs d'acier, des aptitudes pédagogiques bien spécifiques.

Dans la foulée, le Covid aura humanisé, au travers des écrans, les relations professeurs-élèves, parfois limitées à des cotations, à des préjugés. Par ailleurs, cette période aura beaucoup fait réfléchir les enseignants sur leurs pratiques professionnelles et leurs rapports aux élèves.

L'impression aussi qu'elle a suscité chez

eux énormément de créativité et d'idées nouvelles. Il y a quelques jours, bien des enseignants ont repris le chemin de l'école avec la conscience que rien ne sera plus comme avant. Que peut-être, ce sera mieux qu'avant...



De son côté, la Commune de Durbuy a pris des mesures afin d'aider les secteurs les plus impactés par la crise ; vous pouvez en prendre connaissance dans l'article relatif à la modification budgétaire, rédigé par l'Echevin des Finances, Fabrice SARLET.

Par ailleurs, il sera peut-être nécessaire, d'ici la fin de l'automne, de prendre d'autres mesures pour venir en aide aux milieux associatifs et, plus particulièrement sportifs pour lesquels les charges continuent à grever leur maigre budget alors qu'ils ont été privés de rentrées durant plusieurs mois...



Plus de quinze mois depuis les élections législatives du 26 mai 2019, plus de 18 mois sans « vrai » gouvernement depuis la chute de l'équipe Michel, on entrevoit enfin l'éventuelle formation d'un Gouvernement. Fallait-il prendre autant de temps pour en arriver à un tel résultat... Nous avons tous notre propre opinion à ce sujet.

Dans tous les cas, cela ne redore pas l'image de la politique belge et de ceux et de celles qui en tiennent les rênes, à savoir, en première ligne, les Présidents de parti trop soucieux de leur égo. Qu'ils cessent d'alimenter la conflictualité exacerbée entre les familles politiques, entre nord-sud, entre gauche-droite, qu'ils nous épargnent leurs dissensions, leurs chamailleries, leurs tergiversations et se mettent autour de la table pour enfin doter la Belgique d'un gouvernement « normal », composé de ministres décidés à retrousser leurs manches. Car nombreux sont les défis qui nous attendent : la gestion de la crise





sanitaire, la relance, l'équation budgétaire, l'éventualité d'une résurgence du virus, l'institutionnel... Pour une fois, **que l'intérêt du plus grand nombre passe devant l'agenda politique de quelques-uns !**

La situation économique et financière du pays, des entités régionales et communautaires n'était déjà guère brillante avant les élections, elle est aujourd'hui ni plus ni moins désastreuse.

La crise du coronavirus aura permis de faire éclater au grand jour l'incohérence et l'inefficacité du système « à la belge » : pas d'anticipation, pas de chaîne de commandement, pas de stratégie claire, pas de matériel, aucune communication efficace et coordonnée. Bref, la cacophonie !

Aussi, avant l'échéance électorale de mai 2024, il faudra repenser le mode de fonctionnement de toutes nos entités politiques (fédérales, régionales, communautaires et provinciales), afin de ne pas répéter le même cirque après chaque élection et lors d'événements majeurs, comme celui que nous vivons aujourd'hui. Réduire le nombre de Ministres est une priorité afin de gagner en efficacité

dans tous les processus décisionnels qui manquent aujourd'hui cruellement de souplesse et de résultats positifs. Si nos Communes fonctionnaient avec un tel degré d'attention, où en serions-nous ?

Espérons que les futurs Ministres seront à la hauteur de la tâche qui les attend afin de trouver et d'appliquer des mesures efficaces permettant de retrouver rapidement le chemin de la prospérité, élément indispensable pour être présent au rendez-vous des besoins sociaux qui ne manqueront pas d'augmenter au cours des prochains mois...

Il est primordial de maintenir une Belgique unie et avec elle, la richesse de notre diversité et de notre savoir-faire. Garantir notre approvisionnement énergétique à un prix abordable, tout en veillant à réduire nos émissions de CO2, en investissant dans les énergies renouvelables afin d'assurer la transition énergétique, constitue un autre défi majeur que nos élus devront relever de toute urgence.

Formulons l'espoir que les sept partis condamnés à réussir un gouvernement prendront leurs responsabilités pour **doter**

la Belgique d'un véritable projet, car il ne s'agit pas seulement de gérer une crise, mais surtout de faire en sorte que notre pays fonctionne mieux !

Le 21 juillet 2010, à l'occasion de la réception organisée à l'Hôtel de Ville, voici comment je concluais ma traditionnelle allocution : « Il est temps d'adapter la Belgique au 21ème siècle et aux aspirations de tous ses habitants. Ainsi naîtra une nouvelle Belgique, probablement et même différente de celle que nous connaissons actuellement, mais qui pourra aborder l'avenir dans le respect des aspirations légitimes de tous ses concitoyens, qu'ils soient du Nord ou du Sud ». Il est affligeant de constater qu'en dix ans, peu de choses ont changé...

Mesdames, Messieurs,
Chers étudiants et écoliers,

Septembre oblige ! Il me reste à vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente rentrée, que ce soit au travail, dans les études et au sein de vos familles.

Votre Bourgmestre,
Philippe BONTEMPS.

METTRE FIN À LA PROPAGATION DU COVID-19

1. Respectez les règles d'hygiène
2. Pratiquez vos activités de préférence à l'extérieur
3. Pensez aux personnes vulnérables
4. Gardez vos distances (1m50)
5. Limitez vos contacts rapprochés
6. Suivez les règles sur les rassemblements

www.info-coronavirus.be www.durbuy.be/coronavirus

MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 1 / ANNÉE 2020

L'année 2020 est sans conteste une année particulière à beaucoup de niveaux et les finances de notre commune n'échappent pas aux secousses apportées par le coronavirus.

En toute transparence je vous présente notre modification budgétaire n° 1.

Voté par le Conseil communal et soumis pour approbation au Gouvernement de la Région, qui exerce la tutelle administrative sur les Communes, le budget est un document annuel qui prévoit les montants de toutes les recettes et dépenses qui peuvent être réalisées et engagés dans l'année.

Il s'agit d'un outil de prévision mais aussi d'autorisation. En effet, il n'est pas permis de dépenser plus que le budget ne le prévoit.

Dans le courant de l'exercice, le Conseil communal peut y apporter des modifications, en particulier afin de faire face à des dépenses imprévues, c'est ce que l'on appelle une modification budgétaire.

Avant d'aborder cette modification, il est intéressant de revenir sur le compte de l'année 2019, c'est sur base de ces comptes et donc des résultats de l'année précédente que l'on peut élaborer un budget et par la suite une modification budgétaire.

VOICI EN RÉSUMÉ CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LE COMPTE 2019 DE LA VILLE :

	Compte	
	2018	2019
Résultat reporté des ex. antérieurs	€ 1.407.273,27	€ 1.551.199,63
Résultat de l'exercice propre	€ 392.338,42	€ 749.017,84
Solde des opérations ex. antérieurs	-€ 240.340,71	-€ 75.299,29
Prélèvements (080/95501)	-€ 465.000,00	-€ 635.307,92
Résultat global*	€ 1.094.270,98	€ 1.589.610,26

☞ Soit une augmentation du résultat global de plus de 45% par rapport à l'année précédente.

REGARDONS UN PEU PLUS EN DÉTAILS LES DIFFÉRENTES RECETTES :

	2017		2018		2019*	
	Montant	Evolution en % par rapport à l'année précédente	Montant	Evolution en % par rapport à l'année précédente	Montant	Evolution en % par rapport à l'année précédente
Prestations	€ 731.873,91	6,1 %	€ 724.872	-1,0 %	€ 666.940,43	-8,0 %
Transferts	€ 15.826.216	-0,2 %	€ 16.250.365	2,7 %	€ 16.481.726,88	1,4 %
Dettes	€ 1.040.626	72,8 %	€ 502.970	-51,7 %	€ 624.602,39	24,2 %
Total (ex. propre)	€ 17.598.716	2,6 %	€ 17.478.208	-0,7 %	€ 17.773.269,70	1,7 %
Ex. antérieurs	€ 1.817.696	10,2 %	€ 1.565.198	-13,9 %	€ 1.647.576,24	5,2 %
Total général	€ 19.416.412	3,3 %	€ 19.043.406	-1,9 %	€ 19.420.845,94	2 %

POUR RAPPEL :

Recettes de prestations

Ce groupe économique comprend les recettes ordinaires pour lesquelles la commune fournit en contrepartie un travail, une fourniture ou un service. Il peut s'agir du revenu de locations, de droits d'entrée aux infrastructures culturelles et sportives, de l'intervention des parents dans les transports, repas et garderies scolaires ou de récupérations pour frais administratifs par exemple.

Recettes de transferts

Ce groupe économique reprend les recettes pour lesquelles les communes n'apportent aucune contribution directe. Il s'agit des taxes et impôts (dont le produit des centimes additionnels au précompte immobilier et celui des additionnels à l'impôt sur le revenu des personnes physiques), des subsides d'autres pouvoirs publics et des dotations (dotation générale aux communes notamment).

Recettes de dette

Ce groupe économique comprend les recettes provenant des créances et du patrimoine de la Commune (reprenant essentiellement les dividendes ou participations dans les intercommunales, les intérêts créditeurs et les intérêts de capitaux placés).

Dépenses de personnel

Il s'agit évidemment des traitements du personnel communal (statutaire et contractuel) ainsi que des mandataires mais aussi des pécules de vacances, des cotisations sociales et des charges de pensions.

Dépenses de fonctionnement

Ce groupe économique regroupe toutes les dépenses indispensables au bon fonctionnement de la Commune, exception faite des charges de personnel. Il s'agit essentiellement des frais de fonctionnement administratif et technique (fournitures telles que les consommables informatiques et prestations de tiers), les frais relatifs à l'entretien des bâtiments (consommations d'énergie et d'eau), de la voirie ainsi que les honoraires dus au personnel non communal.

Dépenses de transferts

Ce groupe économique concerne essentiellement les interventions financières légales obligatoires (C.P.A.S.,

ET N'OUBLIONS PAS DE REGARDER NOS DÉPENSES :

déficit des hôpitaux et des régies, fabriques d'église, zones de police, zone de secours...) et les subventions facultatives à diverses associations sportives, culturelles, philanthropiques...

Dépenses de dette

Elles sont constituées essentiellement du remboursement de la dette (capital et intérêts) qu'elle soit à charge de la commune, d'un tiers ou de l'autorité supérieure.

OBSERVATIONS :

Nos recettes évoluent peu, quand aux dépenses, elles sont bien maîtrisées, on a même pu les diminuer d'une bonne centaine de milliers d'euros, grâce à une bonne gestion des frais de fonctionnement principalement.

CONCLUSIONS SUR LE COMPTE 2019 :

Le résultat de l'exercice propre est de 749.000 €, c'est à dire excellent. (soit près du double de l'année précédente).

Nous avons des recettes en plus pour environ 400.000 €.

Nous avons réussi à diminuer nos dépenses d'un peu plus de 100.000 €

☞ Bonne gestion des finances de notre Commune.

Abordons maintenant la modification budgétaire et pour commencer, jetons un œil au tableau ci-contre (MB 2020).

QUELLES SONT LES OBSERVATIONS IMPORTANTES À FAIRE SUR BASE DE CES CHIFFRES ?

- Le résultat à l'exercice propre est en négatif à hauteur de -377.840 € alors que l'on avait budgété un résultat positif de +9.235 €
- Le résultat budgétaire est en positif de 397.095 €
- Nous avons fait un prélèvement de 450.000 € de l'ordinaire pour financer l'extraordinaire.

COMMENT PEUT ON EXPLIQUER CE RÉSULTAT À L'EXERCICE PROPRE EN NÉGATIF ?

- Recettes en moins pour environ : 370.000 €
- Recettes complémentaires via la RW : 33.000 €
- Augmentation des dépenses : 200.000 €.

	2017	2018	2019*
Personnel	€ 6.423.520,96	€ 6.560.043,06	€ 6.603.986,16
Fonctionnement	€ 4.125.543,49	€ 4.124.835,29	€ 3.876.831,68
Transferts	€ 4.307.978,32	€ 4.293.862,96	€ 4.407.908,46
Dette	€ 2.067.688,18	€ 2.107.128,62	€ 2.135.525,56
Total (ex. propre)	€ 16.924.730,95	€ 17.085.869,93	€ 17.024.251,86
Ex. antérieurs	€ 359.970,66	€ 398.266,05	€ 171.675,90
Prélèvements	€ 1.200.000,00	€ 465.000,00	€ 635.307,92
Total général	€ 18.484.701,61	€ 17.949.135,98	€ 17.831.235,68

MODIFICATION BUDGÉTAIRE 2020 (MB 2020)

	MB 2020	Budget 2020	Variation
Recettes Ex Propre	18.284.968	18.592.015	-307.047
Dépenses Ex Propre	-18.662.808	-18.582.780	-80.028
Résultat Ex Propre	-377.840	9.235	-368.605
Recettes Ex Antérieurs	1.589.765	235.795	1.353.970
Dépenses Ex Antérieurs	216.222	97.360	118.862
Résultat Avant Prélèvmnt	995.702	147.670	848.032
Recettes de Prélèvmnt	0	0	
Dépenses de Prélèvmnt	450.000	0	
Résultat Budgétaire	545.702	147.670	398.032

POURQUOI DES RECETTES EN MOINS POUR 370.000 € ?

- Diminution des taxes pour 170.000 €
- Diminution des rentrées liées aux parkings à Durbuy pour 200.000 €

QUELLES TAXES ONT ÉTÉ MODIFIÉES POUR L'EXERCICE 2020 ?

- Suppression de la taxe « débits boissons » : 11.900 €
- Suppression de la taxe « terrasses » : 46.927 €
- Suppression de la taxe « commerces » (à emporter) : 3.250 €
- Diminution de 25 % de la taxe « campings » : 23.500 €
- Diminution de 25 % de la taxe « hébergements touristiques » : 69.000 €
- Diminution de 15 % de la taxe

- « kayaks » : 3.300 €
- Diminution de 25 % de la taxe « marchés » : 12.000 €

POURQUOI DES DÉPENSES EN AUGMENTATION DE 200.000 € ?

1) Liées à la crise Covid :

- Collectes des encombrants en porte à porte : 110.000 €
- Fournitures diverses « covid » (gel, masques...) : 30.000 €

2) Non liées au Covid :

- Subside Musée Durbuy : 10.000 €
- Voiries : 50.000 €
- Déficit ADL (encodage différé dans le temps) : 69.000 €
- Atelier Environnement augmentation du subside : 31.000 €

COMMENT EXPLIQUER LE RÉSULTAT BUDGÉTAIRE EN POSITIF DE 397.095 € ?

- Nous avons un bon compte 2019 avec un résultat de 749.017 €
- Nous avons des recettes liées aux exercices antérieurs pour 1.589.765 €
- Nous avons fait un prélèvement sur ces recettes vers l'extraordinaire pour 450.000 €.

☞ Nous obtenons ce résultat positif de 397.095 €

!! CHANGEMENT DE DERNIÈRE MINUTE !!

Dans le cadre de la reprise partielle du financement communal des zones de secours par la Province, à concurrence de 20 % en 2020, la dotation communale à ces zones diminuée de 148.607€.

☞ Nouveau tableau ci-dessous.

	MB 2020	Budget 2020	Variation
Recettes Ex Propre	18.284.968	18.592.015	-307.047
Dépenses Ex Propre	-18.662.808	-18.582.780	-80.028
Résultat Ex Propre	-377.840	9.235	-368.605
Recettes Ex Antérieurs	1.589.765	235.795	1.353.970
Dépenses Ex Antérieurs	216.222	97.360	118.862
Résultat Avant Prélèvmnt	995.702	147.670	848.032
Recettes de Prélèvmnt	0	0	
Dépenses de Prélèvmnt	450.000	0	
Résultat Budgétaire	545.702	147.670	398.032

EN RÉSUMÉ, BONNE NOUVELLE

Si le résultat à l'exercice propre est en négatif de -377.840 €, le résultat budgétaire est en positif de 545.702 €.

EN CONCLUSION :

Il est vrai que nous présentons une MB en négatif de - 526.000 € (ou -377.000€).

Mais cette MB donne une image réelle de la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons et permet de voir les efforts consentis par la Commune envers ses concitoyens.

Nous avons effectué un prélèvement de 450.000 € de l'ordinaire vers l'extraordinaire pour financer une partie de nos projets. (Et ainsi ne pas dépasser trop la balise).

Au final nous avons encore un résultat budgétaire positif de plus de 500.000€.

Ce montant positif sera peut-être bien nécessaire au cours des prochaines années pour faire face à une conjoncture économique peu réjouissante.

Fabrice SARLET,
Echevin Finances-Budget.

SPW Service public de Wallonie attire votre attention.

Le Centre régional de crise a procédé à un nouvel état de la situation de sécheresse en Wallonie, en collaboration avec la SWDE, il en ressort que la vigilance est toujours de mise.

Au niveau des eaux de surface, la sécheresse reste particulièrement manifeste.

La cote du barrage de Nisramont est très basse, la réserve est donc sous tension, la distribution publique de l'eau est sous contrôle.

Les réserves en eaux souterraines poursuivent quant à elles leur descente saisonnière de façon linéaire et rapide. Les niveaux sont particulièrement bas et aucune influence des précipitations n'a pu être remarquée à la mi-septembre.

Évitez de laver votre voiture, de gaspiller l'eau à la maison, vous pouvez toutefois continuer à arroser votre jardin.



TRAVAUX EN COURS DE RÉALISATION



Ville de Durbuy

semaine de septembre tandis que la pose d'un nouveau tapis d'asphalte suivra au mois d'octobre.

RESTAURATION DU PONT DE ROCHE À FRÈNE.

Ce pont enjambe l'Aisne et est mitoyen avec la Commune de Manhay. Le coût des travaux sera payé à parts égales par les deux Communes. Il s'agit de réparations importantes aux culées du pont qui sont fortement érodées par le courant des eaux. Un nouveau revêtement et une nouvelle sécurisation seront mis en place. Le tout sera terminé début novembre.



PARKING DE L'OAL

Ce lieu public est totalement métamorphosé, le parking est réalisé avec des dalles drainantes en béton-gazon. La berge du Ris Dodet, adjacente au parking, est totalement rénovée par de gros enrochements qui l'ont particulièrement embellie.

De la passerelle à l'entrée, un trottoir sécurisé pour les piétons a été aménagé. Les plantations le long de la berge seront réalisées en automne. Ce parking a été ouvert au public fin août.

LA RUE DES AGUÈSSES À PETIT-HAN

Ici aussi les travaux touchent à leur fin ; au moment d'écrire ces quelques lignes la piste cyclable devrait être réalisée en béton ocre et la dernière couche de tarmac sera posée avant la fin septembre.

RÉFECTION DE LA VOIRIE DE WARRE

Après la pose d'une nouvelle conduite par la SWDE, les travaux de réalisation de nouveaux filets d'eau et de récolte des eaux de ruissellement débutent la première

AMÉNAGEMENT DES ZONES LATÉRALES ROUTE DE DURBUY À BARVAUX

Le chantier débutera fin septembre, il s'agit de réaliser une zone réservée d'une largeur de 2,50m en béton pour les usagers lents côté gauche en allant vers Rome. Avant l'hiver, une première phase sera réalisée du carrefour Voie Michel jusqu'au Vieux Chemin de Petit-Han.

REPROFILAGE DE VOIRIES COMMUNALES

Nous avons réalisé un marché de reprofilage de 300.000 €. Les routes concernées par ce dernier sont les suivantes :

- la Rowe de Rémoleu à Heyd,
- la voirie Tige du Bois de Gras à Borlon,
- la voirie entre Jenneret et Bende,
- des voiries à l'intérieur de Bende.

D'autres voiries sont encore prévues mais nécessitent une étude plus approfondie qui sera menée par les Services techniques provinciaux.

TROTTOIR RUE DES ALISIERS

Dans la rue des Alisiers il manquait un trottoir devant 4 habitations. A ce jour, la main d'œuvre communale de la voirie a réalisé ce travail. Une très belle réalisation.

Je profite de cette occasion pour remercier et féliciter tout le personnel du Service Travaux pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur serviabilité vis-à-vis de la population en cette année que je peux qualifier de spéciale et difficile.

Freddy PAQUET,
Echevin des Travaux.



L'ADL est allée à leur rencontre ...



Voici comment ils ont fait face à la crise Covid-19 !

Retrouvez les interviews complètes de ces 9 acteurs économiques locaux, ainsi que celles d'une centaine d'autres sur le site Internet de la Commune : www.economie.durbuy.be/Temoignages.



CHEZ MARIE

Contraints de fermer leur nouvel établissement en plein démarrage, Marie Sarlet et Johnny Lepage ont profité du confinement pour finaliser les travaux et pour créer de nouvelles recettes, tout en proposant des plats à emporter.



SANDRINE & CO

Pour Sandrine Kinet qui s'était constitué un beau stock de marchandises début mars, l'annonce du confinement fut une douche froide. Heureusement, grâce aux ventes via sa page Facebook, elle a pu garder la tête hors de l'eau.



LA FERME DU BEL'OZO

Outre le déménagement de la fromagerie de Fisenne à Ozo, le confinement a été un défi supplémentaire pour Etienne et Véronique Rouxhet. Cela s'est traduit, en outre, par un soutien renforcé de la clientèle locale.



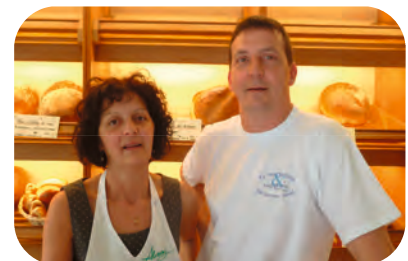
AU CŒUR DES SENS

Forcée de cesser ses activités de sophrologue et coach de vie, Virginie Capellen a tenu à rassurer et à accompagner la population durant la crise. Aussi a-t-elle proposé 9 séances de sophrologie en direct sur Facebook. Depuis le déconfinement, c'est en plein air qu'elle propose ses services.



LECOMT'OIR

Pas de quoi décourager Lorraine Lecomte qui a ouvert son épicerie fine en pleine crise ! Grâce au bouche à oreille et à sa page Facebook, elle s'est rapidement fait connaître. Selon elle, les consommateurs ont privilégié les produits locaux et la sécurité des petits magasins durant le confinement.



BOULANGERIE ALVAREZ

La crise a contraint Dolorès et Didier Alvarez à mettre une partie de leur personnel au chômage. Par ailleurs, ils ont joué la carte de la solidarité en proposant aux Fleurs Lesage une petite place dans leur magasin le week-end de la fête des mères afin de leur permettre de vendre leurs bouquets.



PEINTURE & DECORATION MAISON

Le secteur de la construction a subi la crise de plein fouet : chantiers interrompus, travaux chez les particuliers interdits, ... Pour garder la tête hors de l'eau, Francis De Groote a organisé un service « drive-in » et la livraison de commandes à domicile pour les personnes confinées qui ont entrepris des travaux de peinture ou de rénovation.



LA TABLE DE MANON

Après avoir pris un peu de temps pour eux, remis de l'ordre dans la paperasse, bricolé et jardiné, Manon Schenck et David Delmas avaient hâte de recommencer à cuisiner. Aussi ont-ils proposé un service traiteur qui a rencontré un franc succès. Ils ont également entretenu le contact avec leurs clients via leur page Facebook.



LE LILAS ROSE

Ce n'était pourtant pas gagné pour cette commerçante spécialisée dans la décoration florale d'événements ! Mais le dynamisme et la créativité d'Hélène Habotte ont eu raison de la crise. Elle a su profiter du confinement pour mettre en place et tester des projets : une boutique en ligne, un service de livraison, des cours d'art floral en ligne, ...

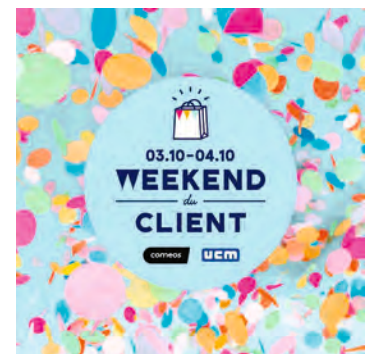
Bravo à tous et merci à vous de les soutenir !

Pourquoi mettre sur pied un Week-end du Client ou des pop-up stores ?

Si le commerce de proximité est avant tout un secteur économique, il est également un garant de cohésion sociale, de convivialité, de sécurité, d'autonomie des habitants (en particulier des personnes âgées), de propreté... dans les cœurs de nos villages. Il participe grandement à leur dynamisation et dispose d'atouts particuliers : la qualité professionnelle des commerçants indépendants, le savoir-faire, le respect du consommateur et la relation privilégiée (le commerçant connaît son client qui vient de façon régulière dans son magasin).

Mais, aujourd'hui plus que jamais, le commerce de proximité est confronté à de nouveaux défis : les nouvelles formes de consommation, la concurrence des centres commerciaux et grandes surfaces en périphérie, l'essor de l'e-commerce, les difficultés de mobilité, ... poussant certains commerçants des centres à déménager ou à mettre la clé sous le paillason. L'apparition de cellules vides ne faisant qu'affaiblir encore plus cette perte d'attractivité, dans ce que nous pouvons qualifier de cercle vicieux de la désertification. Aussi, dans un village, est-il important de veiller à resserrer l'implantation des commerces sur une zone ou un itinéraire pensé à cet effet, afin de proposer une offre commerciale suffisamment diversifiée qui encourage la promenade du chaland.

Une de nos missions est de travailler de manière cohérente et pragmatique à la sauvegarde et au soutien des petits commerces de proximité. C'est ainsi que nous avons développé, cet été, le concept des **pop-up stores** (ou magasins éphémères) au centre de Barvaux. Le premier (Les Folies d'Alex) a rencontré un franc succès et permis à une jeune commerçante locale, déjà présente en ligne, d'être en contact direct avec ses client(e)s et d'en acquérir d'autres. Quant au second (Asper Bury), dont l'objectif était de tester la marque auprès d'un plus grand nombre de personnes avant commercialisation, le succès a été plus mitigé. Néanmoins, cela a quand-même permis de combler une surface vide située en plein cœur de Barvaux et de créer l'événement grâce au caractère éphémère de ces points de vente. Le Collège communal a également adopté un nouveau règlement visant à soutenir la création d'activité et à lutter contre le phénomène des « cellules vides » par le biais d'une **prime à l'installation d'un nouveau commerce** dans les cœurs des villages. Enfin, comme chaque année, nous coordonnons le **Week-end du Client** dans la commune de Durbuy. Cet événement a pour objectif de valoriser le commerce de détail en mettant l'accent sur l'importance de faire ses courses chez son ou ses détaillants locaux qui, à l'occasion du Week-end du Client, leur offrent un petit cadeau. Rendez-vous donc chez vos commerçants préférés les 3 & 4 octobre prochains ! (liste des commerces participants sur www.weekendduclient.be)



L'ADL de Durbuy



Pour suivre toute l'actualité de vos commerçants locaux (concours, bons plans, promotions...), rejoignez les 1700 fans de la page Facebook **Durbuy Commerces** !



TOITURE
CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE

0497 24 62 67
086/49.00.75

RUE DE BIHAY 31 - 6941 HEYD (DURBUY)
sprlcoronetst@yahoo.fr

Mazout Destrée

Borlon - Seron - Adam

084 46 66 48

Possibilité de plan budgétaire

HOTTON - EREZÉE - LA ROCHE

Très beau choix
de lingerie Dames
et Messieurs.



MARY-LINGERIE s.c.
14 route de Marche
6940 BARVAUX s/O.
Tél: 086/21.12.89.

Dépôt de Nettoyage à Sec.



Rue du Mont 10
6940 WERIS

N° TVA
BE 0545.942.229
Agrée classe TP1

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 DÉTECTION INCENDIE
 ET INTRUSION

PANNEAUX
PHOTOVOLTAÏQUES

MISE EN CONFORMITÉ

VMC

CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Tél. et Fax: **086/21.03.08**

Gsm: **0495/82.04.82**

moens.electricite@gmail.com



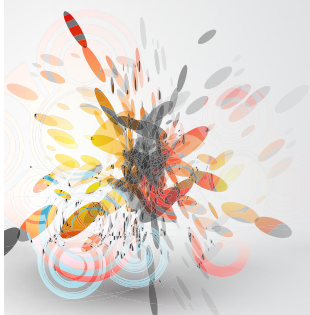
Créations
graphiques

Sites
internet



Rue du Cdt Charlier 42-44 | BE-4100 BONCELLES
Tél. 04 351 68 78 | info@ultrapetita.com

ultrapetita @
Graphisme, internet et tout ça !
www.ultrapetita.com



Un nouveau site web ?

fractale sprl
Communication

Appelez Pierre
au **0495 807 112**

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

Qui d'entre nous n'a jamais entendu de la part d'un parent, d'une voisine, ces mots qui traduisent leur détresse face à des moments de la journée qui devraient être synonymes de bien-être ?

« Je sors de la clinique lundi... comment vais-je aller faire quelques courses avec mon plâtre ? »

« Maintenant que je suis tout seul, à quoi bon me faire à manger, une tartine suffira bien... »

« Maman ne mange plus... sa santé se dégrade... elle ne veut pas aller en maison de repos... On s'inquiète ! »

La plupart des personnes âgées souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible et participer autant que faire se peut à la vie quotidienne de leur village ou leur hameau.

Pour tenter d'apporter une réponse adéquate au besoin de chacun de rester dans ses habitudes le plus longtemps possible, le CPAS de Durbuy organise, depuis plusieurs décennies, un service de livraison de repas à domicile.

Pour remplir cette mission de la plus haute importance, le CPAS a, de tout temps, joué la carte des **synergies**, tant en matière de confection des repas qu'en matière de livraison au domicile des bénéficiaires, bien conscients qu'ont été et sont encore les décideurs de l'intérêt d'un **travail en partenariat**, avec toujours en ligne de mire le maintien de la qualité de vie des bénéficiaires, qu'il s'agisse des aînés ou d'un public plus jeune, en proie à des difficultés temporaires et pour qui la livraison de repas représente un coup de pouce et permet le maintien de repères quotidiens.

OÙ ET PAR QUI LES REPAS SONT-ILS FABRIQUÉS ?

Pour respecter au mieux les besoins et les habitudes de ses bénéficiaires, le CPAS a organisé, il y a quelques années, un marché d'offre de services pour choisir un opérateur de fabrication à même d'assurer pour lui la confection et le conditionnement de plus de 300 repas/semaine.

Sur base d'un cahier des charges exigeant (variété des menus, menus de remplacement, régimes alimentaires spécifiques...), le Conseil de l'action sociale a fait le choix, sur base de critères objectifs et en toute transparence, de confier la responsabilité de la fabrication des repas à un jeune traiteur de la région

de Stoumont, Monsieur Thomas DONEUX, qui met son expérience de travail au service de la population durbuysienne.

Quatre fois par semaine, les repas sont acheminés par Monsieur Doneux vers le siège social du CPAS à Bomal, où ils sont stockés en chambre froide, jusqu'au moment de la livraison à domicile.

PAR QUI LA LIVRAISON EST-ELLE ASSURÉE, À QUELLE FRÉQUENCE, DANS QUELS CONDITIONNEMENTS ?

Le **Service technique du CPAS** se charge de la livraison des repas au domicile des bénéficiaires. Ce contact permet aussi d'assurer aux personnes isolées une visite régulière, une prise de nouvelles, une proposition d'aide....

Chaque **lundi, mardi, jeudi et vendredi**, sauf semaines particulières ou jours fériés, deux véhicules du CPAS prennent donc la route, qu'il pleuve, vente ou neige, pour réaliser une tournée de près de 130 kilomètres et permettre à une soixantaine de ménages de bénéficier d'un repas sain et équilibré.

En matière de conditionnement, le CPAS travaille en « liaison froide », ce qui signifie que les repas sont conditionnés en barquettes (de deux ou trois compartiments)

à réchauffer, de manière à garantir la fraîcheur et la qualité du produit, dans le respect des normes légales en vigueur pour le transport de denrées alimentaires.

Un passage au four à micro-ondes suffit pour pouvoir déguster une cuisine familiale de qualité !

Mensuellement, la clientèle reçoit les menus prévus pour le mois à venir. Elle peut donc planifier à l'avance l'organisation de ses repas puisqu'il existe pour chaque semaine 5 menus de remplacement de manière à respecter au mieux les envies de chacun.

Les grandes occasions ne sont bien entendu pas oubliées et un menu spécial est proposé pour Noël, le Nouvel An, Pâques....

QUELS SONT LES PRIX PRATIQUÉS ?

Le CPAS se base sur les revenus annuels nets imposables des demandeurs, qui figurent sur leur avertissement-extrait de rôle. Le prix du repas s'étend sur une fourchette de 5.40 Euros à 9.90 Euros, en fonction des revenus du ménage.

La question financière ne doit cependant pas être un frein à l'adhésion au service ! La travailleuse sociale en charge de la coordination de l'action répond à toutes les questions délicates liées à la fourniture des repas, en toute discrétion et dans le respect strict du secret professionnel.

INTÉRESSÉS ?

**N'hésitez pas à contacter
Madame E. Moreau,
coordinatrice sociale du CPAS,
086/34 93 50**



ENTRE CROIX ET ARBRES REMARQUABLES

Cette promenade tout à fait accessible aux familles et aux poussettes se particularise par ses paysages d'un côté vers le Condroz et de l'autre vers la vallée de l'Ourthe et ses nombreuses croix.



Poteau indicateur à Houmart

Elle démarre au parking du centre du village de Houmart (Hou= grand et mar= signe de marécage ou marais sur la montagne source : <http://www.eglise-romane-tohogne.be>), non loin de l'église. La direction à prendre est celle de Longueville. Sur le côté du bâtiment situé juste après la rue menant à l'église, une croix est accrochée au pignon. «Qu'elles soient de fer, de bronze ou de bois, les croix portent un secret... En effet, les croix de chemin (et les autres) révèlent l'âme d'un peuple croyant» (source : <http://www.eglise-romanetohogne.be>).

Tout au long de l'itinéraire, vous rencontrerez plusieurs arbres repris à l'inventaire des arbres et haies remarquables de Wallonie. Le premier, un tilleul se situe sur la place juste après le départ, le second un chêne pédonculé, à la sortie du village à droite au milieu d'une prairie.

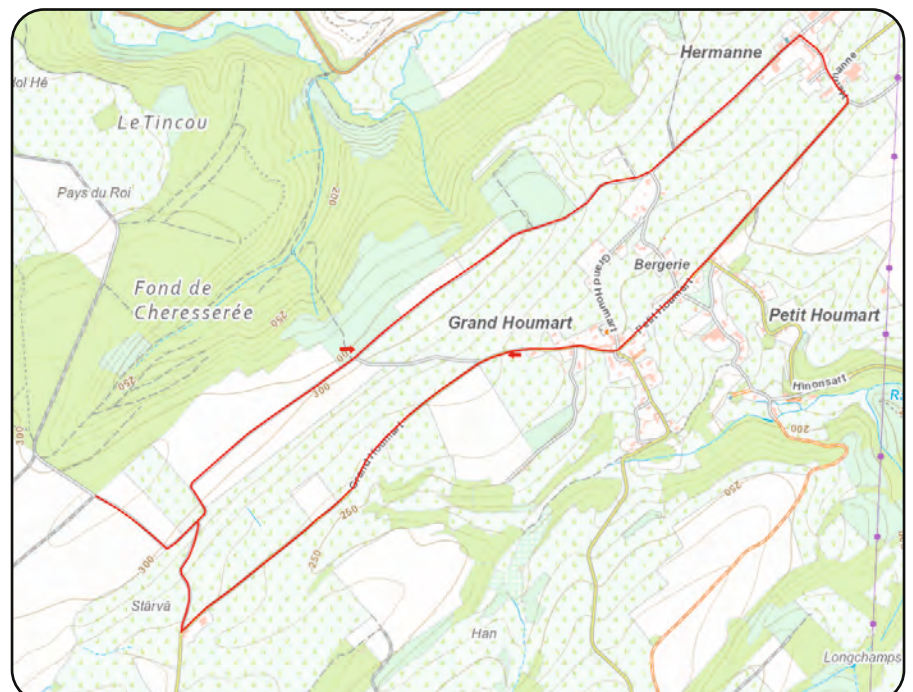
Tout en se dirigeant vers Longueville, admirez le paysage, à gauche, vers Tohogne et la tour de télécommunication. Avant de tourner à droite vers le sommet

de la tige, sur la gauche, vous apercevez un groupe d'arbres au lieu-dit trou du renard : des chênes pédonculés repris eux aussi à l'inventaire des arbres et haies remarquables.

Prendre le chemin à droite et au sommet tourner à droite pour rejoindre le tilleul de la croix des Combes. «Ce tilleul abritant la croix des Combes est situé aux confins de l'ancienne commune de Tohogne, à Longueville, sur la ligne de crête, au bord du chemin conduisant à Jenneret.

La présence de la croix à cet endroit est confirmée par un testament de 1741 qui impose à l'héritier «d'entretenir une croix sur les Combes» et de la remplacer si nécessaire par une de la même hauteur.

Arbre à clous, il délivrait des maux de dents. Le malade enfonce une pointe de fer dans son écorce, le tilleul retenait le mal. Si un mauvais plaisant enlevait le clou, le mal «délié» l'accablait à son tour. Efficace ? On pourrait le penser puisqu'un détecteur de métaux a confirmé la présence de traces métalliques à plusieurs endroits. Guérisseur, cet arbre l'est aussi pour lui-même. Jusque dans les années '70, son pied était creux, subissant une «cavité qui le mine» pour





Longueville, croix mouchette vers bois vine.

Les balades pédestres de notre commune sont téléchargeables sur votre smartphone ! Soit via le site www.randos.be ou au départ des promenades, un QRCode est placé sur le panneau de départ.



Continuez tout droit pour rejoindre Hermanne, là à gauche une autre croix mais qu'elle est donc son histoire ? Personne ne sait !

Le hameau d'Hermanne, aux confins de la commune, respire la quiétude. En traversant le village, vous découvrirez plusieurs vierges (ND de Lourdes) protégées par des maçonneries en forme de grotte.

Autrefois, à l'occasion de pèlerinage à Lourdes, les habitants rapportaient une vierge qu'ils plaçaient à proximité de leur habitation. La dernière se trouve entre le village et Houmart.

Un peu plus loin, un drôle de poteau indicateur... et revoici Houmart, le point de départ.

Pablo DOCQUIER,
Echevin du Tourisme.

repandre l'expression d'André Nélissen. Aujourd'hui, l'écorce ne présente plus qu'une longue cicatrice, assainie, grâce au concours d'un bienveillant baron du voisinage.

La petite croix en bois des Combes, banale s'il en est, a été rénovée et remise en place le 15 décembre 1995. (source : http://www.eglise-romane-tohogne.be/environs/croix_tohogne.html)

Après cette petite pause, il faut revenir sur ses pas pour rejoindre le circuit et continuer tout droit en longeant la ligne de crête.

Prenez la peine de contempler le paysage... Au carrefour suivant se dresse la croix Mouchette. «Pourquoi ce nom de « Mouchette » ? L'histoire est nébuleuse. Déjà au XVIIIe siècle, on comptait bien des habitants qui portaient le nom «Mouchette » dans la région. On raconte qu'un de ceux-ci passait en ce lieu avec une charretée de foin lorsqu'un violent orage éclata. Le fermier eut beau se réfugier sous le char, il fut néanmoins mortellement foudroyé. Si cette version est la bonne, il s'agirait alors d'une croix d'occis mais alors l'originelle dut être en pierre : c'était la règle ! (Source : http://www.eglise-romane-tohogne.be/environs/croix_tohogne.html)



Longueville, crête, vue vers Tohogne.

UN PATRIMOINE ACCESSIBLE À TOUS

Durbuy-Vieille-Ville, un patrimoine d'exception qui incite à la balade, de nombreuses personnes souhaitent durant celle-ci visiter l'intérieur des bâtiments.

La Halle aux blés, qui héberge le Musée d'art moderne et contemporain, l'accueil du Parc des topiaires sont des lieux qui permettent de présenter des expositions et donc, d'une certaine manière, d'apporter satisfaction à la soif de curiosité des visiteurs de la plus petite ville du monde.

Concernant les bâtiments historiques, il y a un imposant ensemble immobilier constitué par l'ancien couvent des Récollets et l'église de Durbuy qui attire le regard. L'ancien couvent a abrité différentes activités mais aujourd'hui, transformé en logements privés, il n'est plus accessible.

L'église de Durbuy est dédiée à St-Nicolas, nouvellement rénovée elle a donné son nom à un **nouvel espace** que l'on peut visiter et dans lequel différentes activités peuvent se tenir. On y trouve notamment les ouvrages de la maison d'édition Coccinelle BD, fondée à Durbuy en 1996, traduits en de multiples langues et disponibles sur les cinq continents. C'est aussi « **une salle de village** » disponible à la location.

L'église a rejoint le réseau européen «**Eglises ouvertes**» elle est donc accessible chaque jour entre 10h30 et 18h30. Depuis ce mois de juillet, nous constatons que les personnes apprécient la sobriété mais également la grande clarté qui règne à l'intérieur de ce bâtiment. Il est vrai que le contraste est saisissant pour ceux qui ont connu ce bâtiment avant sa récente rénovation.

En cette période de crise sanitaire qui limite nos déplacements récréatifs, l'église de Durbuy est un bâtiment que nous vous proposons de visiter librement, sans contrainte philosophique, lors d'une balade «*au grand air*» par exemple.

PETIT HISTORIQUE

(Extrait du «Guide du visiteur» réalisé par François Bellin). Laurent le Jeune, chanoine puis doyen de la collégiale Notre-Dame de Maastricht, fut le fondateur du couvent des Récollets de Durbuy. Il les avait fait venir dès 1625 et s'était engagé à leur céder gracieusement la maison paternelle. Ce qu'il fit le 24 septembre 1629, après que l'autorisation d'édifier le couvent ait été accordée par Philippe IV, roi d'Espagne. Les travaux débutèrent rapidement. L'église fut consacrée en 1642 et dédiée à la Décollation de saint Jean-Baptiste.

Après la suppression du couvent en 1796, l'église des Récollets remplaça en 1810 celle de la paroisse (démolie cette année-là pour cause de vétusté) et devint l'église Saint-Nicolas, reprenant le titre de l'église disparue.

Avec ses 38,80 m de longueur totale, la bâtisse en calcaire surclasse, et de loin, tous les autres édifices religieux de la Terre de Durbuy sous l'Ancien Régime. Coincée par la route à l'ouest, elle s'allonge en contrebas du châteaueu et de la ruine de l'ancienne chapelle castrale Sainte-Catherine juchée au sommet d'une tour d'angle. L'incommodité de la parcelle de terrain cédée aux religieux a commandé l'étiement anormal du sanctuaire et son orientation au nord. Chacune des parties correspond à une étape de construction différente : le chœur, d'âge classique, altier et baigné de lumière, écrase de toute sa prestance la nef gothique, trapue et sombre, en tête de laquelle émerge des toitures une courte tour de style néo-gothique.

La nef, contemporaine de l'installation des Récollets, a donc été construite entre 1630 et 1642. Assise sur un soubassement biseauté, elle développe aujourd'hui, côté rue, quatre travées asymétriques. Les fenêtres, fort hautes, s'y inscrivent entre le cordon et la corniche biseautée portée par de lourds modillons en talon. Les trois premières sont en tiers-point et gothiques; plus espacée, la quatrième vers le nord a été dotée d'un nouveau cintre, en anse de panier cette fois, probablement au début du XVIIIe siècle, au moment où l'extrémité gauche du mur était entièrement reprise. Le mur gouttereau opposé est aveugle, car une étroite galerie de cloître s'y adossait depuis l'origine; d'où l'obscurité relative de l'intérieur.



Plus rien au-dedans n'évoque la bâtisse primitive. Couvrement des baies, pilastres et voûte surbaissée en latices datent en effet de la reconstruction du chœur. Sous les combles cependant, subsistent les traces nettes de la voûte en plein cintre du XVIIe siècle, accrochée sous la charpente. La disposition des fermes de cette dernière, numérotées du nord vers le sud, permet en outre d'évaluer la longueur initiale de l'édifice à 26 ou 27 m, soit un lieu de culte de belle taille pour une communauté forte de 16 religieux à ses débuts, mais sans aucune recherche architecturale, comme le prescrivait la pauvreté de l'Ordre.

En 1766, l'église menaçait ruine. Aussi entreprit-on de la rebâtir à neuf, en débutant par le chœur et sur une plus vaste échelle. Aussi long que la nef, le chœur spacieux d'aujourd'hui juxtapose trois travées droites devant les trois pans du chevet, accusés par des ressauts et qui empâtent au-dedans une abside semi-circulaire. La dissymétrie dans le nombre des baies entre l'est et l'ouest a été imposée par la présence de l'aile septentrionale du cloître, qui a disparu. L'appareillage des murs est normalement soigné, les fenêtres, vastes et le tout, fort sec. Une corniche en talon court à la base des toitures d'ardoises.

L'intérieur contraste par son strict décor d'allure Louis XVI. Une mince bordure de stuc souligne l'alternance serrée des fenêtres et des pilastres qui supportent les arcs doubleaux des voûtes en voile. Voûtes en brique et doubleaux en pierre. D'où l'épaisseur peu banale des murs: 1,25 m en moyenne!

Proportions amples, structure clairement affirmée, voûtement en dur, stucs discrets, où côtoient motifs Louis XV et Louis XVI, dénotent une aisance inaccoutumée et s'inscrivent, toutes proportions gardées, dans la lignée des meilleures réalisations du temps. Ainsi le sanctuaire des Récollets tranche-t-il nettement sur l'architecture religieuse de ces contrées.

Un mince clocheton en charpenterie occupait jadis le milieu de la toiture du chœur. Le XIXe siècle l'a remplacé par une tour de style néo-gothique inscrite à l'intérieur même de la nef, au sud, car la place manquait pour l'installer ailleurs. Jubé et façade ont été (re)construits au même moment. Les transformations furent terminées en 1845. La flèche actuelle ne date cependant que des environs de 1913, elle concrétise seule l'ambitieux projet qui prévoyait la reconstruction complète de l'église auprès de l'antichœur de Durbuy !

Espace St-Nicolas

<http://www.saint-nicolas-durbuy.be>
086 840 191

UNE FRESQUE GÉANTE À BARVAUX

Créée par les jeunes pour les jeunes. La fresque colorée attire l'œil lorsqu'on arrive sur le parking de l'ancienne piscine de Barvaux



La façade avant la mise en route du projet.

Ce bâtiment accueille actuellement la Maison de l'emploi.

Cette création artistique est la première étape d'un beau projet à destination de la jeunesse. Il était donc assez logique de confier aux principaux intéressés le soin de la réaliser.

Les membres du **Conseil communal des jeunes de Durbuy** se sont attelés à la tâche durant une semaine sous des températures caniculaires pour donner vie à une peinture de 80 mètres carrés mais aussi pour repeindre l'intégralité de la façade.

Il s'agit en quelque sorte de la pose de la première pierre d'un complexe qui sera entièrement rénové d'ici peu pour accueillir les jeunes, que ce soit les scouts ou tout autre mouvement de jeunesse.

Le projet, soutenu par le Collège communal, a été validé par la commission de développement rural.

Les jeunes étaient fiers de présenter leur travail à la ministre de la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, **Valérie Glatigny** venue à leur rencontre pour les féliciter et encourager leur projet.

Des représentants des autorités communales étaient également présents pour féliciter les jeunes qui ont accompli un travail pas toujours facile mais qui a très certainement contribué à souder cette belle équipe.

N'hésitez pas, vous aussi, à contempler cette nouvelle réalisation lors de vos déplacements à Barvaux.

Pablo DOCQUIER,
Echevin Jeunesse.



Notre bourgmestre Philippe Bontemps, la ministre Valérie Glatigny, l'équipe du projet, les échevins Pablo Doquier, Fabrice Sarlet et le président du CPAS Arnaud Delzandre.

LE CENTRE CULTUREL

Chers Durbuysiens,

Malgré les mesures de distanciation et le port du masque imposé par ce fameux virus, le Centre culturel reprend ses activités.

Pour tous les spectacles, les réservations seront limitées et se feront uniquement par téléphone au 086/219.871. Nous vous remercions de votre compréhension et nous espérons vous revoir très bientôt.

AGENDA DE NOS ACTIVITÉS

Sam. 3 octobre - 20h / Concert / ABBEY ROAD / Salle Mathieu de Geer
PAF : Prévente 12€ / Sur Place 15€ / -26 ans 12€ / Article 27



Le groupe Abbey Road, Yves Laloux - Fabian Bonnetti - Jonathan Viroux et Coretin Simon, Le groupe est avant tout précurseur de cette vague sans cesse croissante de Cover bands, puisque sa création remonte à 1987 et son premier concert au 19 mars 1988 !!! Sur 32 années d'existence, ce groupe Cover des Beatles a tout connu : les petites salles et les grandes, Liverpool en 1993, 1ère partie de Jacques Dutronc à la citadelle de Namur, les conventions Beatles, les « Tribute Festivals de Spa »; les concerts en Angleterre, Hollande, Allemagne, France, Portugal, Suisse, les albums live, le DVD du 25ème anniversaire.

Du 10 au 25 octobre / Exposition / Hommage à Jean-Marie Collet / Maison Legros
Entrée gratuite
Horaire : du mardi au dimanche : 14h - 17h

Jean-Marie COLLET (1940-2017) sculpteur et rêveur.



Après 35 ans de labeur dans la métallurgie à Liège, il réalise son rêve : sculpter le fer, lui donner vie, le réchauffer, le soumettre à son imagination débridée. Même si Jean-Marie n'est plus, la force de son œuvre reste présente... impressionnante et surréaliste, élaborée en donnant une seconde vie à nos déchets. Agissant sans contrainte artistique, il nous donne à voir des œuvres un peu folles, absurdes qui sont un clin d'œil à notre société de consommation.

Sam. 10 octobre - 20h / Théâtre / Nourrir l'humanité / Salle Mathieu de Geer
PAF : prévente 12€ / Sur place 15€ / -26 ans 12€ / Article 27



« Pour comprendre le déclin de l'agriculture familiale, deux acteurs, dont un fils d'agriculteur, ont entrepris un nécessaire projet de théâtre documentaire. Après avoir recueilli la parole de plus d'une cinquantaine d'agriculteurs en Belgique et en France, ils dressent avec beaucoup de respect, le constat d'une réalité paysanne qui ne laisse pas indemne. Sur les routes depuis 2012, ce spectacle, sans cesse réactualisé au fil des années, nous rappelle que derrière cet acte en apparence banal - manger - se cachent des histoires poignantes d'hommes et de femmes qui portent un amour infini pour le vivant et pour la vie. Sur scène, l'ambiance d'une cuisine familiale, un large écran témoin suspendu, et, partout, cette odeur organique de terre fraîche et de paille. »

Merc. 14 octobre / Cinéma / Bonjour le monde / Salle Mathieu de Geer
Film d'animation de Anne-Lise Koehler et Eric Serre, France, 2019 / Dès 5 ans / 1h01
PAF : 3€/pers.

Comment et pourquoi naît-on poisson, insecte, mammifère ou oiseau ? Comment devient-on grand ? Et quelle est la place



de chacun dans le monde ? Ces questions de nature philosophique sont au cœur de Bonjour le monde ! un programme d'animation qui propose d'initier les petits à la découverte du vivant.

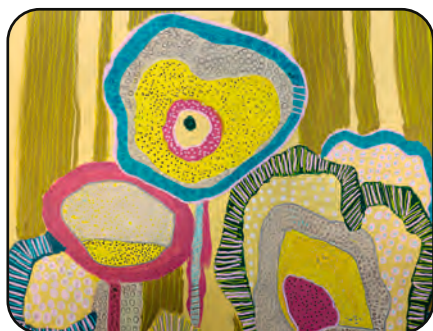
Sam. 7 novembre - 20h / Théâtre - Danse / Who we are / Centre de la Jastrée
PAF : prévente 10€ / Sur place 12€ / Article 27



Un spectacle de danse-théâtre et marionnettes, qui met en scène 5 jeunes artistes originaires d'Afrique subsaharienne et de Palestine, tous demandeurs d'asile en Belgique. A travers des marionnettes qui les représentent, le fil du spectacle permet au public d'apprendre qui ils sont, d'entendre une partie de leur histoire, de découvrir leur courage et leurs blessures, leurs rêves, leurs espoirs.

Du 14 au 29 novembre / Exposition / L'Atelier 17 de Clairval / Maison Legros
Entrée gratuite
Horaire : du mardi au dimanche : 14h - 17h

« De toutes les matières c'est le Wax qu'on préfère »
Le Centre culturel accueille avec plaisir la nouvelle exposition de l'Atelier 17. Grand plongeon dans la couleur ! L'Atelier 17 s'inspire des graphismes et de l'univers coloré du wax.



Nous connaissons les qualités artistiques et créatives des bénéficiaires de l'Atelier 17 où chacun est subtilement mis en valeur par les animatrices : Brigitte Otte et Véronique Hartman.



Sam. 21 novembre - 20h / Théâtre / Un Pagé dans la mare / Salle Mathieu de Geer
PAF : Prévente 12€ / Sur Place 15€ / -26 ans 12€ / Article 27

Avec « Un Pagé dans la mare », Vincent Pagé va un cran plus loin que dans ces « Tronches de vie » qui ont été un énorme succès et ont emmené le comédien namurois de Rossignol à Avignon et de Bruxelles à Mazingarbe. A nouveau, il propose une dizaine de tableaux où l'homme ordinaire et de bonne foi se heurte aux aléas du quotidien lorsqu'il déraile. Sans démagogie, ni misérabilisme aucun. Juste parce que c'est la réalité palpable, visible au cœur de nos quartiers et de nos campagnes. Avec une écriture à la fois simple et ciselée, servie par l'humanité et ce sens du détail finement observé qui caractérisent le jeu toujours plus mobile et visuel de Vincent.

Sam. 28 novembre - 20h / Concert / Diab'Quintet / Maison de Village Heyd / Organisation « Balivernes » et CC Durbuy
PAF : prévente 12€ / Sur place 15€ / -26 ans 10€ / Article 27



L'émotion de l'accordéon ! Le Diab'Quintet est un groupe acoustique sans frontières, au carrefour entre le classique, le jazz, la musique world et l'improvisation. Ce groupe de musiciens confirmés venant d'horizons divers travaille la texture sonore en tissant des mélodies envoûtantes et des rythmes entraînants. Avec leurs énergies communicatives et forts de leur expérience scénique de ces dernières années, ils vous proposent un nouveau répertoire organique et puissant, et vous emmènent dans des voyages contrastés, entre joie et nostalgie, toujours empreints de liberté.

Mer. 16 décembre - 14h / Cinéma / Donne-moi des ailes / Salle Mathieu de Geer
Un film de Nicolas Vanier, France, 2019 / Dès 9 ans / 1h53
PAF : 3€/pers.

Quand sa mère lui annonce qu'elle l'envoie pour les vacances chez son père, Thomas n'est pas ravi, c'est le moins que l'on puisse dire ! A 14 ans, Thomas est bien plus intéressé par son smartphone et par son look que par ce père, Christian, un scientifique obsédé, lui, par les oies sauvages ! Mais il n'a pas vraiment le choix... il arrive donc en Camargue, dans une maison isolée où il n'y a même pas de wifi !



On connaît Nicolas Vanier pour ses expéditions dans le Grand Nord et les films qu'il en a tirés. Ici, il met sa passion de l'aventure et son amour de la nature au service d'un conte d'apprentissage, qui séduira les enfants et les adolescents.

Nadine LAMBERT,
directrice intérimaire.

Centre Culturel de Durbuy asbl

Grand'Rue 40a 6940 • Barvaux s/O

Infos et réservations : 086/219.871 et info@ccdurbuy.be

Billetterie : mardi 14h à 18h, mercredi 9h à 12h et 14h à 17h
jeudi et vendredi 14h à 17h.

Facebook : Centre Culturel de Durbuy asbl
Site internet : ccdurbuy.be

www.ccdurbuy.be

2020 DurbuyssimO

49^e
ÉDITION

Festival International
de **Musique Classique** de Durbuy

Vendredi
23/10

20 H - EGLISE DE DURBUY
CONCERT D'OUVERTURE
— parrainé par "Le Sanglier des Ardennes"
Trio O³ - Prix Supernova 2018

Samedi
24/10

15H30 SALLE MATHIEU DE GEER À BARVAUX
CONCERT JEUNE PUBLIC
NezRouge#Quatuor
Un clown au pays de la musique classique
Quatuor à cordes formé par des musiciens
de l'ORCW et Anne-Sophie Delire, clown.

20 H - EGLISE DE DURBUY
CONCERT DÉCOUVERTE
Bacchus Quartet
Un hautbois / Deux bassons / Un saxophone baryton

Dimanche
25/10

11 H - EGLISE ROMANE DE WÉRIS
CONCERT JEUNE TALENT
Carte blanche au pianiste
Mario Giovanelli

15 H 30 - EGLISE ROMANE DE WÉRIS
CONCERT LYRIQUE
Marianne Croux (soprano
- lauréate du Concours Reine Élisabeth 2018)
& **Alexis Gournel** (piano)

MUSIC³

Centre Culturel
de Durbuy

Asbl Festival
de Durbuy
Grand Rue, 24
6940 Barvaux

INFOS durbuyssimo.be / 0477 67 75 26 | RÉSERVATIONS : resa@ccdurbuy.be / 086 21 98 71

www.durbuyssimo.be  MESURES COVID-19 :
voir site www.durbuyssimo.be

Le Festival Durbuyssimo est réalisé avec l'aide du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Culture), Service de la Musique & de la Diffusion,
du Commissariat Général au Tourisme, de la Province de Luxembourg, de la Ville de Durbuy et du Centre Culturel de Durbuy.



DES SIGNES DU ZODIAQUE, DES PETITS BATEAUX ET DES SLIPS...

**Du 19 septembre au 3 janvier
2021**, cet automne, le Musée d'art contemporain de Durbuy
vous en met plein les yeux avec deux expositions inédites !

« CALONNE – MIREIO – BUCQUOY »

Elle présente les œuvres de trois artistes belges inclassables. Jacques Calonne, né à Mons en 1930, musicien, poète, peintre, plus jeune membre de COBRA et ami de Christian Dotremont. Mireille Moreau (1941-2013), alias Mireio, poétesse, artiste pluridisciplinaire, joue avec le temps et la fragilité des éléments. Jan Bucquoy, né à Harelbeke en 1945, est un artiste post-surréaliste, situationniste, scénariste, dessinateur et créateur du musée du slip.

Quel est le lien, la technique ou la démarche artistique commune à ces trois artistes ? Aucun lien, aucune technique commune et des univers artistiques diamétralement opposés... Le lien entre ces trois artistes est... l'amitié. Le premier a très bien connu la deuxième et est ami avec le troisième... Vous me suivez ! Bref, Jacques Calonne est le pivot de cette expo, il était ami avec Mireio et est ami avec Jan Bucquoy... rien de bien compliqué là-dedans !

Le parcours de l'exposition vous emmène dans l'univers musico-poético-plastique de Calonne avant de vous laisser voguer avec les petits bateaux de Mireio. A l'étage c'est le musée du slip qui prend place, attention à ne pas y laisser vos fonds de culottes.



Marcel Lucas, *Capricorne*, 1986.

« LES ZODIAQUES » DE MARCEL LUCAS

Début des années 90, à la demande d'une galeriste de Genève, Marcel Lucas (artiste Belge 1927-2010) est sollicité pour réaliser une oeuvre sur le thème des zodiaques.

Il ne croit pas aux prédictions liées aux signes du Zodiaque mais sa curiosité est éveillée... Il lit des livres sur le sujet qui vont lui révéler un monde possible de formes et couleurs, de compositions pour traduire la complexité des caractères et des tons (bruns pour la terre, bleus pour l'air, rouges pour le feu, verts pour l'eau) liés à chaque signe du Zodiaque.

Naissent de cette découverte, trois séries des douze signes du zodiaque qui seront exposées à Durbuy.

MESURES OBLIGATOIRES POUR VISITER LE MUSÉE :

1. Horaires et tarifs : Le Musée est ouvert le vendredi de 13h à 17h, le samedi et le dimanche de 13h à 18h.

Nos tarifs sont de 5€ pour les adultes, 3€ pour les seniors, les étudiants, les enseignants. Le Musée reste gratuit pour les enfants de moins de 12 ans et pour tous les premiers dimanches du mois.

2. Réservation de votre ticket : nous vous demandons de réserver la date et l'heure de votre passage via l'adresse mail mamcd@durbuy.be ou par téléphone 086/43.47.95 (Informations à donner : Nom, prénom, numéro de téléphone, jour et heure de visite, nombre de visiteurs).

3. Port du masque : lors de votre visite, le port du masque à l'intérieur du musée est obligatoire. Merci de vous munir d'un masque jetable ou en tissu.

4. Gel hydroalcoolique : nous vous demandons de vous désinfecter les mains à l'entrée du Musée. Pour ce faire, un flacon de gel sera mis à votre disposition à l'accueil.

5. Parcours : afin qu'il n'y ait pas de croisement entre les visiteurs nous avons marqué au sol un parcours et un sens de visite, merci de le respecter lors de votre visite.

6. Vestiaire, visite guidée : afin de respecter les différentes mesures sanitaires, il n'y aura pas de vestiaire pour vos manteaux ou sacs et aucune activité (visite guidée, atelier, stage, conférence,...) ne sera organisée jusqu'à nouvel ordre.

7. Des questions ? Vous avez des questions sur les démarches à effectuer pour venir au Musée. Faites-le par téléphone 086/43.47.95, par mail mamcd@durbuy.be, par Facebook sur notre page « musée d'art moderne et contemporain de Durbuy »

**Malgré ces mesures restrictives,
nous sommes ravis de vous
revoir et espérons que la culture
restera toujours une source
d'épanouissement et de plaisir
pour nos visiteurs.**





BATIMMOVAN
S.A. CONSTRUCTION - RENOVATION
MAISONS OSSATURE BOIS & CHALETS

www.batimmoval.be
info@batimmoval.be - 084/46.65.16 Rue Pré Ligné 40 - 6940 BARVAUX

CLÉS SUR PORTE
TRANSFORMATIONS
TERRASSES
BARDAGES
CARPORTS
PERGOLAS
WELLNESS



DEVIS GRATUIT
SANS ENGAGEMENT



Déco NV Nicolas Vrancken

Peintre en bâtiment
Intérieur et extérieur

Tapissage, pose de revêtements de sol,
parquets massifs et flottants, tapis-plain,
cloisons et faux-plafonds, isolation, ...

0478 75 56 89 • 086 49 99 24
Pas-Bayard 5 - 6940 Durbuy • vrancken.nicolas@gmail.com
www.deco-nv.be




PRO-AUTO
DISTRIBUTION

TOUT POUR L'AUTO ET L'INDUSTRIE

Tél. : 086 43 43 71 • info@proautodistribution.be
Route de Marche 89a, 6940 Barvaux



Au cœur de l'ouvrage.

- du Lundi au vendredi de 7h30 à 12h et 13h à 17h30
- samedi de 8h à 12h

GEDIMAT COMOBE
Rue de l'Industrie 13 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. **086 21 35 71** - Fax 086 212 720
comobe@skynet.be - www.gedimat.be



100 % communication

*Votre communication
toute en couleurs*

Nous sommes
géniaux !
Profitez-en !

genie@printup.be

Impression
Graphisme
Site internet



Rue Hayette, 16 B - 4130 TILFF-ESNEUX
Tél. : 04 380 41 76 - Email : info@printup.be
www.printup.be



Assurances
Banque Crelan
Fiscalité / FWA

ProConseils
ASSURANCES ET BANQUE CRELAN

www.proconseils.be

À vos côtés.
Maintenant et demain.

Barvaux
En Charotte, 15
6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. 086 21 26 96 | Fax. 086 21 40 96
barvaux@proconseils.be



fractale sprl
Communication

Des calendriers de fin d'année ?

Appelez Pierre au **0495 807 112**

LA BIBLIOTHÈQUE DE BARVAUX

Manga

Le 6 juillet, Pablo Docquier, le nouvel échevin de la culture, inaugurerait la nouvelle section Manga de la bibliothèque de Barvaux.

Il faut savoir que depuis 2009, la bibliothèque achète régulièrement bandes dessinées et romans graphiques pour adultes et jeunes.

Or depuis 3 à 4 ans la demande en Mangas se fait de plus en plus forte. La bibliothèque refusait d'acheter ces collections, certaines séries comprennent plus de 100 tomes et nos locaux sont trop étroits pour accueillir de telles collections.

Finalement, les armoires présentant les livres de référence de littérature et d'art ont été déplacées dans le « magasin » et ce « vide » a été comblé par trois armoires consacrées aux Mangas.

Avant le covid, Danièle Carpet, sur conseil de Presilia Stordeur c'est rendue à « La marque jaune » à Wavre pour acheter des Mangas pour près de 2.000 €. Durant la fermeture au public, l'équipe a catalogué, étiqueté et plastifié ces livres.

COMMENT DÉFINIR UN MANGA ?

C'est une bande dessinée respectant les codes des productions populaires japonaises. Elle se lit généralement dans le sens d'origine (de droite à gauche). En raison du rythme élevé de parution, la plupart des mangas sont dessinés en noir et blanc.

Les plus consommateurs de mangas sont le Japon et la France. La personne réalisant des mangas est appelée mangaka.

Les mangas sont destinés à tous les publics, adultes comme enfants et ados, filles comme garçons. Ils peuvent se spécialiser par âge et/ou par genre.

La bibliothèque a commencé par les Mangas enfants/ados en raison de la demande de ce public et parce que les mangas semblent être une belle porte d'entrée vers la lecture.

La bibliothèque a acquis une dizaine de séries : Assassination room, Dragon ball z, Naruto, One piece, etc...

BIBLIOBUS ET BIBLIOTHÈQUE DE BARVAUX

A partir de septembre, le bibliobus de la province de Luxembourg arrêtera sa tournée sur le territoire de la commune de Durbuy. Les écoles fondamentales, hors Barvaux, bénéficieront d'un service d'appui lecture. Cela signifie qu'une bibliothécaire de la province viendra régulièrement à la fois pour y déposer des livres, mais également écouter les demandes précises des enseignants afin d'effectuer des sélections de livres et assurer des animations.

Les personnes qui empruntaient des livres au bibliobus, seront reçues à la bibliothèque à Barvaux. Le personnel sera heureux de les accueillir et de leur faire découvrir les collections.

Pour suivre l'actualité de la bibliothèque, abonnez-vous à la page Facebook.

Danièle CARPET
Bibliothécaire dirigeante f.f.
Bibliothèque Locale de la Ville de Durbuy

L'Académie Ourthe-Vesdre-Amblève

Rentrée 2020-21

Formation musicale, cours à Barvaux (maison Sellier)

F1 (dès 7 ans) : mercredi 15h30-16h20 & samedi 10h00-10h50

Théâtre, cours à l'école communale de Barvaux

F1-F4 (dès 8 ans) : mercredi 13h00-14h40

Danse contemporaine, cours à Barvaux (ancienne piscine)

5 à 7 ans : mercredi 13h30-14h20, 7 ans & + : mercredi 14h20-15h10

(RÉ)INSCRIPTIONS : du 1er au 30 septembre

Reprise des cours : dès le lundi 7 septembre

Droits d'inscription 2020-2021 : 5-7 ans : 100 €, 8-11 ans : 120 €,
12-18 ans : 158 €, Adultes : 243 €

Pour tout renseignement : 04/384.60.11

info@academie-ova.be www.academie-ova.be



AU FIL DES CONSEILS

SÉANCE DU 29 JUIN

Mme Andrée Mathieu ayant présenté sa démission du poste de conseillère de l'Action sociale, c'est Mme Sarah Tessely (Liste du Bourgmestre) qui est désignée pour la remplacer.

Les comptes communaux 2019 ont été approuvés par 14 voix pour et 5 abstentions (les Conseillers de la minorité). Ces comptes présentent au service ordinaire un résultat budgétaire positif de 1.589.610,26 €, et au service extraordinaire un résultat budgétaire positif de 1.880.586,36 €. Le bilan au 31 décembre 2019 présente un équilibre charges/produits à 25.342.637,51 €, et un boni d'exercice de 661.468,69 €.

Les comptes 2019 du CPAS sont approuvés à l'unanimité. Ils présentent un résultat budgétaire de l'exercice positif de 324.798,39 €.

Le Conseil a approuvé le rapport d'activités et l'état des lieux 2019 du Plan habitat permanent, ainsi que son programme de travail 2020, de même que le rapport d'activités, les comptes 2019 et le budget 2020 du Musée d'Art moderne et contemporain de Durbuy, pour lequel un subside de 30.000 € est inscrit au budget communal 2020.

La réfection de la route entre Bomal et Izier est inscrite dans le Programme d'investissement communal 2019-2021. Un cahier des charges établi par les Services provinciaux techniques a été approuvé pour un montant estimé à 650.003,75 € HTVA. Une partie des coûts sera subsidiée par le Service public de Wallonie.

Il a été décidé que les coûts de tranchées et d'évacuation des déblais liés à l'extension de la conduite d'eau de la SWDE route de Hottemme à Barvaux vers l'immeuble de l'ACIS Clairval et le nouveau quartier Habitat permanent seront partagés entre la Ville et Clairval. Le Conseil a approuvé une facture de 24.453,39 € TVAC à payer à l'Institut Clairval, qui a réglé les factures afférentes à ce chantier.

L'ancien abreuvoir de Wéris et ses abords vont être restaurés. Le montant du marché, approuvé par le Conseil, est estimé à 28.176,24 € HTVA.

Il avait été question d'ériger la nouvelle crèche « Les Tamarins » installée à l'ancien couvent des pères oblats à Barvaux en asbl, mais finalement elle reste sous gestion communale, et la prise en charge de son personnel par la Commune demande une modification du statut administratif du personnel communal pour y intégrer le poste

de puéricultrice de niveau D Personnel de soins, ce qui a été approuvé.

Sur proposition du groupe Ecolo, il est décidé d'interpeller le ministre fédéral de la Mobilité en charge de la SNCB, via une motion lui demandant de rebaptiser les noms des gares de la Commune par « Durbuy-Bomal » et « Durbuy-Barvaux » et d'instaurer un ticket SNCB « Zone Durbuy ». Il lui sera rappelé également son engagement de rendre la gare de Bomal à nouveau accessible aux PMR par des aménagements adéquats.

En fin de séance, trois questions d'actualité ont été posées. La première par le Conseiller Ecolo Eric Jurdant à propos du camping temporaire installé en juillet-août dans le domaine du golf de Durbuy. M. Jurdant s'interroge sur les motivations et sur le cadre légal appliqué pour autoriser ce camping temporaire, la législation en matière de camping ne lui semblant pas respectée. Le Bourgmestre Philippe Bontemps et le Directeur général Henri Mailleux lui répondent que toutes les garanties ont été prises, décrivant les mesures strictes imposées pour éviter les nuisances sonores et autres. Mme le Bussy (groupe Commune Passion), se fait elle l'écho des craintes des riverains et de la population quant aux risques sanitaires engendrés par ce rassemblement de personnes et quant à la circulation automobile dans le Vieux Chemin de Wéris. Sur ce dernier point, le Bourgmestre répond que cette rue est à circulation locale et n'est utilisée comme raccourci que par les initiés.

La 2ème question de M. Jurdant a trait à la circulation des kayaks dans l'Ourthe. Il a constaté une affluente de kayaks et le comportement non respectueux de l'environnement de nombreux usagers qui s'arrêtent sur les berges en dehors des aires officielles ou qui marchent dans le lit de la rivière. Le Bourgmestre explique qu'il a interpellé le chef de corps de la Zone de Police pour une présence accrue d'agents à Durbuy afin de faire face aux situations problématiques. Les consignes seront rappelées aux loueurs de kayaks, et les agents de la DNF devront être attentifs à ces incivilités.

Par la 3ème question, M. Jurdant et Mme le Bussy signalent que les abords de la maison Legros à Barvaux (bâtiment classé) laissent à désirer, encombrés qu'ils sont côté Grand-rue par des véhicules, et avec le jardin japonais qui se développe de manière anarchique devant la bibliothèque. Le Bourgmestre répond qu'une visite des lieux est programmée pour améliorer la situation.

SÉANCE DU 30 JUILLET

Une modification budgétaire à l'exercice 2020 est approuvée par 16 voix pour et 5 abstentions. Au service ordinaire, la balance entre recettes et dépenses totales à l'exercice proprement dit devient déficitaire de 377.840,64 €, le boni/mali global restant positif de 545.702,15 €.

Le Conseil a confirmé l'arrêté de police pris par le Bourgmestre en juillet imposant le port du masque dans les lieux à forte concentration (marchés, brocantes, événements sportifs et divers).

Comme il importe d'une part de lutter contre le phénomène des commerces vides, et d'autre part de soutenir la création d'activité ainsi que les futurs indépendants, un règlement établi en concertation avec l'Agence de développement local a été voté. Il prévoit une aide financière à l'installation de nouveaux commerces à Durbuy, Barvaux et Bomal, et ce, sous certaines conditions. Cette aide correspond à 40 % du loyer pendant un an, avec un plafond de 2.500 € et sera accordée après un an d'activité.

Depuis l'extension du complexe commercial de la route de Marche à Barvaux avec l'accès des fournisseurs par Chainrue, il a été constaté que des camions parfois imposants, après déchargement, empruntent les rues Chainrue et Terre au Ris pour éviter de devoir manœuvrer. Or ces tronçons ne sont pas du tout adaptés à ce trafic, et cela entraîne divers problèmes notamment de sécurité, sans compter la présence de la nouvelle crèche en Chainrue et de l'école Clairval Terre au Ris. Un règlement interdisait déjà les camions dans le semi-piétonnier de Chainrue ainsi que Rue de l'Aite et Rue des Jardins. Ce règlement est remplacé par un nouveau qui interdit la circulation des camions (sauf desserte locale) aux endroits précités ainsi qu'en Chainrue au-delà de l'entrée du dépôt Dema, Rue Chayeneux et Rue Terre au Ris.

Vu la nécessité de procéder à l'extension de l'hôtel de ville, un cahier spécial des charges a été approuvé visant à désigner un auteur de projet, ces travaux devant être confiés à des entreprises.



LE CONSEIL COMMUNAL EN DIRECT www.youtube.com

Le Conseil a approuvé un devis de la société ORES (14.656,52 € TVAC) pour le raccordement du système de gestion des entrées et sorties du parking Pré Georis à Durbuy, qui deviendra payant (sauf pour les Durbuyiens).

En 2021, M. Mailloux, Directeur général, sera admis à la pension et devra être remplacé. Dans cette perspective, un règlement général respectant la législation la plus récente a été adopté, définissant les conditions de recrutement d'un directeur général et d'un directeur général adjoint. Le poste sera accessible par recrutement (examen), par mobilité (accès à des directeurs généraux nommés dans d'autres pouvoirs locaux) ou par promotion (ouvert aux agents communaux de niveau A). Le statut pécuniaire a également été fixé. Dans la foulée, le Conseil a approuvé les conditions de recrutement et le profil de la fonction du futur directeur général de la Ville de Durbuy.

Le rapport annuel 2019 du Plan communal de développement rural (PCDR) a été approuvé, de même que celui de la régie ADL. Il en est de même pour le rapport d'activités, les comptes 2019 et budget 2020 du Centre omnisports de Durbuy (COD), de la crèche communale des Libellules (subside 2020 de 10.200 €), de l'Office Animation Loisirs (subside 2020 de 7.500 €).

Le groupe Ecolo en la personne de M. Eric Jurdant a déposé une motion relative à la régularisation des personnes sans papiers ou sans titre de séjour dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19. Il demande au Collège de ne pas faire appliquer les ordres de quitter le territoire en ce moment de crise, aux autorités régionales et fédérales de prendre en compte la situation de ces personnes dans la stratégie de lutte contre la pandémie, au gouvernement fédéral de donner instruction à l'Office des Etrangers de ne plus délivrer d'ordre de quitter le territoire pendant la crise actuelle. Mme le Bussy (groupe Commune Passion) et M. Denis (Liste du Bourgmestre) estiment que les questions soulevées ne relèvent pas de la compétence communale. Le Bourgmestre Philippe Bontemps confirme, et il est décidé de ne pas donner suite à cette motion.

Enfin, des questions d'actualité sont posées. Mme le Bussy (Commune Passion) souhaite avoir des informations sur la gestion des camps scouts pendant la crise sanitaire. Le Bourgmestre lui répond qu'une réglementation stricte a été mise en place après réflexion commune avec le Gouverneur de la Province et les bourgmestres de la Zone de Police Famenne-Ardenne, et que cette réglementation a été bien respectée en juillet, grâce notamment aux passages

de la police et du responsable communal des camps.

M. Jurdant (Ecolo) revient sur le camping éphémère installée sur le domaine du golf de Durbuy et sur des promesses qui n'auraient pas été tenues, notamment à propos d'animations musicales sources de nuisances. Il fait aussi état de plaintes de riverains pour atteintes à la tranquillité publique. Le Bourgmestre Philippe Bontemps répond que l'autorisation prévoit le retour au silence dès 22 h mais que le Collège a accordé une autorisation spéciale pour les soirées des 25 et 26 juillet (musique jusque 00h30 avec volume sonore de maximum 70 décibels). Pour le reste, il estime que le Conseiller se fait le relais de personnes facilement dérangées et que pour l'ensemble des riverains proches du site, les activités qui y ont eu lieu n'ont pas posé de problèmes.

SÉANCE DU 31 AOÛT

Mme Cécile Colin (Liste du Bourgmestre) a présenté sa démission du poste de Présidente et Conseillère de l'Action sociale. En conséquence de quoi le Conseil a adopté à l'unanimité un nouveau pacte de majorité qui désigne M. Arnaud Delzandre au poste de Président du CPAS en remplacement de Mme Colin.

En mai dernier, suite à l'impact de la crise sanitaire sur l'économie, le Conseil avait déjà pris des mesures fiscales compensatoires en revoyant à la baisse la taxe sur les débits de boissons et la redevance sur les terrasses. Depuis, la réflexion a été étendue pour répondre plus adéquatement aux difficultés rencontrées par maintes activités commerciales, industrielles, touristiques, culturelles. A Durbuy, les secteurs de l'Horeca, de l'hébergement touristique et hôtelier, des loisirs touristiques sont particulièrement concernés. Dans cette optique, le Conseil a décidé, pour l'exercice 2020, d'annuler la redevance sur le placement de terrasses sur le domaine public, les taxes sur les débits de boissons, les commerces de frites, hot-dogs, glaces et assimilés. Il a décidé également de réduire la taxe dite de séjour (- 25 %), le droit de place aux marchés (- 25 %) et la taxe sur la location d'embarcations (- 15 %).

Le règlement-taxe sur les immeubles inoccupés sera modifié. Pour rappel, le taux de cette taxe est fixé à 50 € par mètre courant de façade d'immeuble bâti la 1^{re} année, 100 € la 2^e année et 200 € les années suivantes. Les modifications visent à exonérer de la taxe notamment les sites d'activités économiques désaffectés de plus de 1.000 m² (qui sont déjà taxés par la Région wallonne) et les propriétaires

d'un immeuble commercial inoccupé qui s'engage, par convention avec l'Agence de développement local, à tout mettre en œuvre dans la recherche de candidats commerçants locataires.

Les comptes 2019 de la Régie foncière ont été approuvés (14 voix pour, 6 abstentions). Ils présentent à l'ordinaire un résultat budgétaire positif de 437.434,61 €, le compte de résultats au 31 décembre étant en boni de 558.080,85 €.

Le rapport d'activités, les comptes 2019 et le budget 2020 du Centre culturel de Durbuy ont été approuvés, de même qu'un subside de 55.000 € pour 2020.

Le club de football du FC Petit-Han a lancé un projet de rénovation et d'extension des vestiaires et de l'éclairage. L'estimation totale est de 646.293,63 € TVAC. Une partie sera subsidiée par le Service public de Wallonie (Infrasports) et la Ville interviendra pour la partie non subsidiée. Il est donc décidé d'octroyer au club une subvention de 226.605,095 € TVAC, qui sera liquidée après réception des pièces justificatives.

Pour le RAFC Oppagne, il s'agit d'une mise aux normes de l'éclairage et de la création d'une nouvelle tribune. Coût total estimé à 231.099,34 € pour les travaux réalisés par entreprise (certains travaux étant réalisés par main-d'œuvre communale). Ici aussi, une partie sera subsidiée par le Service public de Wallonie (Infrasports) et la Ville interviendra pour la partie non subsidiée. Il est donc décidé d'octroyer au club une subvention de 80.884,77 € TVAC.

A Izier, le projet consiste en la construction d'une maison rurale polyvalente (MRP) et d'installations sportives, suite à l'incendie des anciennes infrastructures. Un cahier des charges avait été approuvé en octobre 2018, mais il doit être modifié suite à des remarques de la cellule Infrasports du Service public de Wallonie, qui subsidie le projet. Un nouveau cahier des charges est donc approuvé, pour un montant de 1.871.902,19 € HTVA.

La création d'une maison rurale polyvalente est également le souhait des habitants de Barvaux, afin d'y développer diverses activités. Par ailleurs, se présente l'opportunité de réhabiliter le bâtiment de l'ancienne piscine communale. Les travaux de transformation nécessiteront l'intervention d'un bureau d'étude ou d'architecture et seront réalisés par entreprise. Le Conseil a donc approuvé un cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet. L'objectif serait de faire de cette MRP un « pôle jeunesse » qui pourrait accueillir une maison de jeunes,

mais aussi les Scouts et l'Office animation-loisirs.

La Direction de la Cohésion sociale du Service public de Wallonie Intérieur et Action sociale a lancé un appel à projets visant à améliorer les voiries donnant accès aux équipements inscrits en phase 2 du Plan habitat permanent. La Ville de Durbuy va y participer, d'où la décision de désigner un auteur de projet qui sera chargé de l'étude du projet des voiries à améliorer.

Le chemin communal n° 11 relie le village de Bohon au Ravel qui longe l'Ourthe. Il a été constaté que de nombreux véhicules (de pêcheurs, de randonneurs) l'empruntent pour venir se garer au bord du Ravel. Or, l'espace utilisé par ces véhicules n'est pas aménagé pour le stationnement, leur afflux n'est pas compatible avec la circulation

d'usagers lents sur le Ravel, est une source potentielle de pollution de la rivière et présente un danger pour les autres usagers de cette voirie étroite. Vu qu'il existe un vaste parking à Bohon (piscine) distant de seulement 800 m de l'Ourthe, un règlement de circulation routière est adopté pour réserver la circulation sur ce chemin communal aux seuls riverains.

Les ateliers-dépôts communaux de Tohogne et leurs abords doivent subir des travaux d'amélioration, vu l'évolution des normes de sécurité, d'environnement et de bien-être des travailleurs. Vu l'intérêt d'avancer de manière structurée dans ce dossier et de pouvoir programmer des travaux le cas échéant, il est décidé d'approuver un cahier spécial des charges pour la réalisation d'une expertise des installations actuelles. Un crédit de 70.000 € est inscrit à cette fin

dans le budget communal 2020.

A la piscine de Bohon, divers travaux ont été estimés : rénovation des bassins (815.061,50 € HTVA), installation hydraulique (143.435 € HTVA), électricité (52.457 € HTVA), toiture (381.388,40 €). Le Conseil a approuvé ces montants de même que la décision de financer cette dépense (du moins la partie non couverte par les subventions qu'accordera le SPW Infrasports) via le Secteur Durbuy de l'intercommunale Idélux. Le Secteur paie les travaux, et la Ville lui rembourse ces montants, ce qui permet de récupérer la TVA.

Enfin, il est décidé d'acquérir une nouvelle épandeuse à sel. Le montant est estimé à 34.485 € TVAC.



L'écriture n'est pas un don !

Vous éprouvez des difficultés pour rédiger vos lettres de motivation, votre C.V. ou un courrier ?

Vous souhaiteriez de l'aide pour écrire vos formulaires administratifs ou recevoir des conseils ?

Pas de souci... L'écrivain public est là pour vous aider son service est gratuit, strictement confidentiel.

L'écrivain public se tient à votre disposition tous les mercredis de 10 à 12 heures dans l'ancienne Maison communale de à Barvaux, à partir du 14 octobre 2020.

Extrait de la charte des écrivains publics : *L'écrivain public propose un accompagnement à la compréhension et à l'écriture de textes. Il écrit avec la personne bénéficiaire de son service dans la perspective d'autonomiser et de responsabiliser cette personne. Il exerce une fonction sociale et culturelle.*

Le service est accessible à toutes et tous et est gratuit pour l'aide à la rédaction ainsi qu'à la compréhension de simples courriers.

Après une écoute active, l'écrivain public conseille et informe la personne bénéficiaire de son service sur les conséquences possibles de l'écrit ; cette dernière en prend seule la responsabilité et juge de l'opportunité de la démarche et du contenu, pour autant que ce dernier respecte les valeurs démocratiques et la légalité. La personne bénéficiaire signe et assure l'envoi de son propre courrier. Le rôle éducatif de l'écrivain public consiste à aider les bénéficiaires à comprendre les courriers qu'ils reçoivent, à formuler leurs réponses et à éclairer les aspects du monde dans lequel elles, ils vivent. L'alphabétisation n'étant pas de son ressort, il informera la personne bénéficiaire sur les services existants dans ce domaine.



POURQUOI PORTER UN MASQUE ?

Je te protège - tu me protèges



1

Si vous éternuez, toussiez ou parlez, vous produisez de petites gouttes.



2

Le masque couvre votre nez et votre bouche.

Le masque retient ces petites gouttes.



3

Il y a donc moins de risque que quelqu'un tombe malade.

Ou que les gouttes tombent sur un objet que d'autres personnes vont toucher.

**PARTAGEZ LES BONS RÉFLEXES,
PAS LE VIRUS.**

WWW.INFO-CORONAVIRUS.BE

.be

Une initiative des autorités belges

METTRE FIN À LA PROPAGATION DU COVID-19

1. Respectez les règles d'hygiène
2. Pratiquez vos activités de préférence à l'extérieur
3. Pensez aux personnes vulnérables
4. Gardez vos distances (1m50)
5. Limitez vos contacts rapprochés
6. Suivez les règles sur les rassemblements

www.info-coronavirus.be
www.durbuy.be/coronavirus

La Fête laïque de notre région

Elle se déroulera **le dimanche 30 mai 2021** à 10h00 (à Aye ou à Marche-en-Famenne).

Elle s'adresse à tous les enfants de 6ème primaire. Les frais sont pris en charge par les comités locaux et l'entrée au spectacle est gratuite. Plusieurs rencontres sont organisées préalablement pour la cohésion du groupe et la création du spectacle. **Il est dès lors important d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible : CAL/Luxembourg ASBL**

061/22 50 60 courrier@cal-luxembourg.be

www.calluxembourg.be



Équipe mobile « Sur la route »

Équipe mobile de crise au long cours
Suivi et accompagnement à domicile dans la communauté

CHS l'Accueil de Liernex
ISOSL



Ce service vise à offrir un accompagnement à domicile :

- en désamorçant un état de crise ;
- en favorisant l'accessibilité aux ressources ;
- en favorisant le dialogue entre les différents partenaires du réseau (professionnels, familles ou proches) ;
- en travaillant l'autonomie par la réhabilitation ;
- en soutenant les liens existants avec l'entourage ;
- en soutenant les projets personnels de vie ;
- par l'exploration de nouvelles formes de soins en santé mentale.

Ce service s'adresse à toute personne (de 16 ans à 65 ans) présentant une souffrance psychique identifiée par un médecin et volontaire par rapport à notre accompagnement.

L'équipe est active sur les communes sud de l'arrondissement de Verviers ainsi que sur plusieurs communes du nord de la province du Luxembourg, dont **Durbuy**.

L'équipe pluridisciplinaire comprend deux psychiatres, un coordinateur, des infirmières, des paramédicaux, des assistants sociaux et des psychologues. Elle fait partie du Réseau Santé Mentale de l'Est de Belgique (Le RésME).

Contact :

Toute demande peut être introduite par la personne concernée, par un proche, un médecin ou autres professionnels au **080/292.272** ou au **080/292.273**.

Rue du Doyard 15 à 4990 Liernex
Liernex. psy107@isosl.be

LA CHAIR À CANON DE L'EMPEREUR

Quand la Belgique actuelle était française, elle dut fournir de la « chair à canon » pour les armées napoléoniennes. Le recrutement était basé sur le principe du tirage au sort, procédure redoutée à laquelle on tentait, souvent en vain, de se soustraire. Nombre de Durbuysiens n'y échappèrent pas. Certains revirent leur village, d'autres n'eurent pas cette chance.

À la suite de la Révolution de 1789, la France s'opposa à toute l'Europe conservatrice. En 1794, les armées de la nouvelle république boutent les troupes alliées (Saint-Empire, Royaume-Uni et Province-Unies) hors des territoires qui deviendront la Belgique, et l'année suivante, la France annexe et regroupe les Pays-Bas autrichiens, les principautés de Liège et de Stavelot et le duché de Bouillon, instaurant une nouvelle division territoriale en neuf départements.

Cette annexion entraîne l'abolition de l'Ancien Régime, qui était basé sur la division de la société en ordres (clergé, noblesse et tiers état, tous les privilèges revenant aux deux premiers). Sous le nouveau régime français, les institutions sont réorganisées (administration, justice), et les citoyens jouissent des « libertés fondamentales » inscrites dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. La société est laïcisée et connaît aussi un développement économique important.

Mais toute médaille a son revers. En 1876 Charles de Luesemans, Gouverneur de la Province de Liège, déplora que la France « traîna la Belgique sur tous les champs de bataille de l'Europe, non pour la défense de ses frontières, mais pour servir les passions d'un conquérant superbe et la gloire militaire d'une nation étrangère ».

Ce « conquérant superbe », c'est bien entendu Napoléon Bonaparte, qui va guerroyer aux quatre coins de l'Europe contre des grandes puissances (Grande-Bretagne, Russie, Prusse, Autriche) soucieuses de ne pas voir se répandre les idées issues de la Révolution française. Nommé consul en 1799, puis couronné empereur en 1804, Napoléon mènera de nombreuses campagnes. Et pour faire la guerre, il faut des soldats, d'où le recours à la loi dite Jourdan-Delbrel de 1798 instituant la « conscription universelle et obligatoire », dont le principe était « Tout Français est soldat et se doit à la défense de sa patrie ». Après la chute de Napoléon, cette loi mettant en œuvre le tirage au sort continuera à être appliquée jusqu'en 1905 en France et jusqu'en 1909 en Belgique.

Sous l'Empire, entre 1804 et 1813, ce sont près de 2,5 millions de jeunes hommes qui seront enrôlés, dont 175.000 belges (50.000 ne reviendront pas). Car bien entendu les territoires belges annexés étaient concernés par cette obligation du service militaire. Sous le régime français, l'ancienne Terre de Durbuy faisait partie du Département de Sambre-et-Meuse, sauf Bomal, Izier et Villers-Sainte-Gertrude, inclus dans le Département de l'Ourthe. Ces départements, comme les autres, livreront leur lot de conscrits.

LE REDOUTÉ TIRAGE AU SORT

Chaque année, une loi répartit par département le nombre de jeunes hommes à devoir entrer dans l'armée. Les préfets sont chargés de répartir le nombre de conscrits demandés par arrondissement, puis les sous-préfets par canton.

Les maires dressent la liste alphabétique des jeunes hommes qui ont 20 ans dans l'année en cours, y ajoutant les ajournés des classes antérieures. Ces listes sont vérifiées par le

sous-préfet qui établit la liste cantonale générale.

Puis vient la redoutée séance de tirage au sort, au chef-lieu du canton, présidée par le sous-préfet. Chaque conscrit pioche dans une urne un bulletin qui lui attribue un numéro. Un petit numéro et le jeune homme, s'il est apte et n'a pas de motif d'exemption, est assuré de partir. Par exemple, s'il faut fournir un contingent de 12 conscrits, ce sont les numéros 1 à 12 qui sont en principe partants. Mais un numéro supérieur ne libère qu'après que le conseil de recrutement a statué sur l'ensemble des conscrits.

Après le tirage, les conscrits peuvent présenter leurs demandes d'exemption, de réforme ou de placement dans la réserve, et produire les pièces justificatives. Le sous-préfet note tout cela dans la liste du tirage qui sera soumise au conseil de recrutement. Ensuite, tous passent sous la toise. Les petits (moins de 1,488 m), sont automatiquement exemptés ; entre 1,488 et 1,542 m, c'est l'ajournement jusqu'aux 25 ans révolus ; au-dessus de 1,542 m, on est « bon pour le service ». La cavalerie est réservée aux plus grands (dès 1,65 m), les autres seront dirigés vers l'infanterie ou l'artillerie.

Peu de temps après, tous les inscrits sur les listes cantonales doivent paraître devant le conseil de recrutement qui, présidé par le préfet, se prononce sur les motifs de réformes et d'exemptions.

Il y a les exemptions de droit (enrôlés volontaires, inscrits maritimes, ecclésiastiques, ou encore les conscrits



Le jour tant redouté du tirage au sort est venu (gravure de Jenet).

mariés, mesure qui donna lieu sous l'Empire à de nombreux mariages de jeunes gens avec des femmes d'un âge avancé). Certaines situations permettent d'être placé en réserve : frère à l'armée, enfant unique d'une veuve, aîné d'orphelins, fils unique d'une personne de plus de 71 ans.

Pour ceux qui ont signalé des maladies ou infirmités, les médecins du conseil procèdent à un examen minutieux afin de repérer les tentatives de fraude. Les infirmités donnant lieu à une réforme sont celles qui rendent les jeunes hommes impropres à de longues marches, qui rendent impossible le maniement des armes, et en particulier du fusil, et celles qui affaiblissent les sens (vue, ouïe) ou les organes.

Certains achètent à des médecins peu scrupuleux de faux certificats médicaux ou des potions pour engendrer des plaies qui ne se referment pas. Les cas de simulation de myopie, surdité ou incontinence sont si nombreux que les conseils de recrutement deviennent de plus en plus stricts. Après 1810, en cas de doute, le conscrit est envoyé pendant un mois dans un hôpital militaire. À la fin de l'Empire, à moins d'une grave infirmité visible, il n'y a plus guère de possibilités d'échapper à la conscription pour raisons médicales.

Certains n'hésitaient pas à se mutiler, comme se couper l'index droit de façon à ne plus pouvoir se servir d'un fusil, ou à s'arracher les dents, ce qui les rendait incapables de déchirer les cartouches en papier. Si la mutilation était reconnue volontaire, les tricheurs avérés étaient versés pour 5 ans dans une compagnie de pionniers mise au service du génie ou des ponts et chaussées.

À ce stade sont examinés les cas de remplacement. Depuis 1800, le remplacement permet aux fils de familles riches de payer un remplaçant. Cependant si le remplaçant déserte, est tué, ou à son tour est appelé, c'est le remplacé qui revient en lice pour le départ, à moins qu'il ne trouve un autre remplaçant.

Enfin, il est toujours possible d'effectuer une substitution, c'est-à-dire intervertir deux numéros de conscrits. Ici aussi, l'accord passe souvent par un arrangement financier, une nouvelle fois favorable aux plus riches. A la fin de la procédure, le préfet proclame les noms des conscrits « prêts à marcher » et leur notifie le jour du rendez-vous au chef-lieu du département pour la revue de départ. Il désigne également les réservistes, de même que les exemptés et les réformés qui sont dégagés de toutes obligations (mais qui doivent payer une indemnité au gouvernement !).

Au chef-lieu du département, la revue de départ détermine les affectations. Selon la taille, la vigueur physique, la profession, les jeunes gens sont désignés pour l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie ou un corps d'élite. Connaissant désormais leur régiment d'affectation, les conscrits reçoivent leur feuille de route. Seuls ou en contingents escortés, ils entament le long voyage vers leurs unités. Ils peuvent ainsi se retrouver en Italie, en Allemagne ou en Espagne.

CONSCRITS DE CHEZ NOUS

Dans nos régions, la conscription n'était pas plus populaire qu'ailleurs. « L'impitoyable conscription prélevait chaque année l'élite de la population ; il fallait qu'une génération vigoureuse pleine de sève et d'avenir, fût moissonnée par la mitraille, ou meurtrie par les blessures, ou flétrie par une vieillesse prématurée. C'est dire que l'inquiétude et l'appréhension veillaient en permanence dans chaque demeure où grandissait un jeune homme apte à porter le fusil. », dit l'écrivain Georges Lecomte dans son roman « Un réfractaire ardennais sous Napoléon Ier ».

Le jour du tirage au sort était un jour néfaste entre tous. Et il existait une série de pratiques superstitieuses pour s'attirer les faveurs du sort. Citons ainsi des pèlerinages dans un sanctuaire proche (comme Saint-Antoine à Harre ou Saint-Thibaut), des prières spécifiques et autres rituels accomplis surtout par les mères et sœurs des conscrits.

Parmi les conscrits de la Terre de Durbuy, certains s'illustrèrent. Ainsi en est-il de François Joseph Petithan, né à Juzaine en 1788, fils du meunier de Juzaine. Enrôlé en 1807 dans le 26^e régiment de ligne, François Petithan prit part à 8 campagnes au service de l'Empire, en Espagne, au Portugal et en Allemagne. A la chute de Napoléon en 1814, il était sous-lieutenant. Il s'engagea alors dans l'armée de son pays (hollandaise, puis belge), où il atteignit le grade de général-major, terminant sa carrière comme commandant de la garde civique de Bruxelles.

Un autre qui s'illustra, quoique plus



A l'ombre de la tour d'Izier, plane encore le souvenir de Lambert l'Argoté, le réfractaire.

brièvement, fut Lambert-Joseph Thonus, de Barvaux. Il avait 17 ans quand, en 1813, il fut l'un des 22 volontaires du département de Sambre-et-Meuse pour faire partie des gardes d'honneur de l'empereur. Il n'alla guère plus loin que Metz, avant le retour au bercail, où il devint un homme d'affaires et industriel en vue.

Mais il en est bien d'autres ! Certains ne revirent pas le pays, d'autres furent plus chanceux. Parmi ceux qui revinrent, certains reçurent la médaille de Sainte-Hélène, distinction créée par l'empereur Napoléon III en 1857 pour honorer les soldats encore en vie qui avaient combattu aux côtés de son oncle Napoléon 1er entre 1792-1815. Elle fut remise à plus de 400.000 anciens grognards, dont environ 15.000 Belges. Le site www.sthelene.org en répertorie un maximum, et via une recherche avancée sur le lieu de naissance ou de résidence en 1857, on peut retrouver d'anciens conscrits de la région de Durbuy.

LES RÉFRACTAIRES

Pour échapper à l'armée, le moyen ultime était tout simplement de ne pas se rendre à l'incorporation et de devenir un « réfractaire ». Pour celui qui avait fait ce choix, commençait une vie d'errant et de

fugitif, sans cesse sur le qui-vive et n'étant en sûreté nulle part, car les gendarmes poursuivaient sans relâche les fugitifs. Ceux-ci cependant pouvaient compter sur le soutien de la population.

Le réfractaire le plus célèbre de nos régions a une rue à son nom à Izier : la rue de l'Argoté. En wallon, *ârgoté* signifie malin, rusé. C'est le surnom d'un jeune homme, Lambert Anthisnes, qui a refusé de servir de chair à canon pour Napoléon. L'écrivain Georges Lecomte en a fait le héros de son roman « Un réfractaire ardennais sous Napoléon Ier ». Dans ce récit, Lambert l'Argoté, fils d'une veuve, est devenu réfractaire en 1809, et les gendarmes le cherchent sans relâche. Pourchassé, il quitte le pays. Revenu pour les funérailles de sa mère au début de l'année 1814, il est dénoncé par l'adjoint au maire Chavagne, vendu aux Français, et arrêté au cimetière par les gendarmes. Incorporé à l'armée française, il est de retour à Izier après seulement quelques mois. Il a fort à faire avec les Chavagne, mais on devine qu'à la fin de l'histoire, il arrive à ses fins et épouse la belle Marie-Ange, la fille de Gilles Lembrée, gros propriétaire terrien habitant le château-ferme.

Un autre réfractaire d'Izier fut Jean-Joseph Lecart. Pour ne pas partir, il se fit d'abord passer pour son frère aîné, se maria et eut une fille. Mais les mailles du filet policier se resserrèrent, l'obligeant à vivre caché. Son épouse finit par le convaincre de rejoindre l'armée. Alors il se coupa l'index droit pour ne pas être envoyé en première ligne. Il participa donc à la pénible campagne de Russie comme ambulancier. En 1814, il se trouvait dans le sud de la France et était caporal. Libéré, il rentra à Izier à pied en trois semaines. Décoré de la médaille de Sainte-Hélène, il s'éteignit à Izier en 1871, à l'âge de 86 ans.

LE RETOUR AU FOYER

Après l'abdication de Napoléon, le nouveau gouvernement français libère tous les soldats d'origine étrangère. Le retour au foyer des conscrits était parfois un moment chargé d'émotion. Un peu trop même : la Croix de la Ferme de la Fosse à Jenneret commémorerait le décès d'un père foudroyé par l'émotion de voir son fils revenir chez lui.

Des récits courent sur certains retours insolites. Ainsi, un certain Destrée, conscrit



La Médaille de Sainte-Hélène récompensait les anciens grognards encore en vie en 1857.

d'Izier, de retour assez longtemps après la débâcle napoléonienne, s'était d'abord arrêté dans un estaminet du village, où personne ne l'avait reconnu. Il entend les cloches de l'église sonner. On lui dit que ce sont les funérailles de Destrée, mort sur les champs de bataille de l'empereur. Il assiste à la cérémonie, et ce n'est qu'à la sortie de l'église qu'il annonce à l'assistance ébahie : « Destrée, c'est moi ! »

Plus triste est l'histoire de ce pauvre conscrit de Wéris qui perdit une jambe lors de la retraite de Russie. Une fois libéré, diminué par les malheurs qu'il avait connus, il aboutit à Wiers (anagramme de Wéris), près de Tournai, où il ne reconnut ni les lieux, ni les gens. Un charretier de Barvaux de passage le ramena au pays natal, où il fut accueilli

en héros. L'euphorie retombée, il demanda une petite pension de survie à la commune, qui la lui refusa ! Il mourut peu après dans la misère. Selon une autre version, plus cruelle encore, c'est quelqu'un de Wiers qui aurait fait le rapprochement avec Wéris en Luxembourg, et une missive officielle serait partie de Wiers à Wéris. Missive qui bien sûr ne fit pas plaisir aux conseillers locaux, qui auraient maugréé « *Vol rila... I n'a pus k'one djambe... On va l'avou sol dos !* ». Et ils auraient simplement répondu à la commune de Wiers que l'unijambiste était inconnu chez eux !

Philippe BASTIN

Sources : *Revue Terre de Durbuy* n° 40 (1991), 41 et 44 (1992), 83 et 84 (2020), 110 (2009), *le roman de Georges Lecomte* et divers sites internet sur la conscription sous Napoléon.

Précision.

Les sources de l'article « *A bas les gueux !* » du précédent bulletin sont : L. Hiernaux et J.-P. Weber, « *Libéraux, francs-maçons & libres penseurs dans la vallée de l'Ourthe moyenne au XIXe siècle* », 1 et 2 (*revues De la Meuse à l'Ardenne* n° 49 de 2017 et n° 50 de 2018) ; les revues *Terre de Durbuy* n° 133 de 2015 et 143 de 2018 ; W. Gorissen, « *Histoire d'un atelier en sommeil - L'Etoile des Ardennes à l'Orient de Durbuy* ».



A PROPOS DE L'ACTION PUBLIQUE

« *Quand le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt* ».

Chacun connaît ce vieux proverbe chinois, certes abrupt, qu'il ne faut pas négliger en ces moments de « *fake news* » et de dérives lamentables de certains réseaux sociaux.

Certes, le pouvoir peut et doit être critiquable, ce n'est pas une raison comme le disait « Spinoza » de le confier à des fous.

La révolution française de 1789 voulut faire passer le pouvoir du prince au peuple, sage décision s'il en fut.

Malheureusement, aujourd'hui, cet objectif s'édulcore, faisant place au régime premier de l'opinion dominante.

Ce phénomène est largement amplifié par les médias interposés toujours friands de « mauvaises nouvelles ».

L'opinion prime désormais en toute chose et contrecarre fortement la réflexion et l'action des responsables politiques, voire judiciaires, dans la gestion de la chose publique. Bien malgré lui parfois, l'homme politique risque de devenir le simple miroir déformant des convoitises et des faiblesses collectives.

Place au spectacle...

Le citoyen devient simple consommateur de cette chose publique. Pour lui, seul compte son avis qu'il estime souvent devoir s'imposer comme tel à tous. Il proclame aussi souvent « c'est mon droit », sans vraiment connaître le sens exact de ce mot.

Cette boulimie d'individualisme forcené est arrogante et mortifère. C'est en quelque sorte un peu l'idéologie du néant. Cette victoire programmée du « moi » sur le « nous » aboutira en effet à la désagrégation de toute solidarité sociale,

pourtant consubstantielle à la nature même de l'homme dont elle constitue la colonne vertébrale.

Il est certes grand temps de remettre de l'ordre en tout cela, espérant qu'il faudra moins de temps pour le faire ... que pour atteindre la lune.

La Liste du Bourgmestre.



Selon les chiffres, le confinement démarré mi-mars semble toucher progressivement à sa fin (en tout cas, espérons-le). C'est un réel exploit qui ne pouvait aboutir que grâce à la participation de chacun. Dans ce contexte, il convient de remercier tous ceux qui ont rendu possible cette évolution ; ceux que nous voyons mais aussi celles et ceux que nous ne voyons pas et qui œuvrent dans l'ombre pour que nous puissions tous avancer.

Plus que jamais, en cette période particulière de confinement, le vivre ensemble et la solidarité prennent tout leur sens. Merci à toutes et tous.

Le Covid a eu beaucoup d'impact sur le fonctionnement quotidien de chacun d'entre nous, nous en avons tous fait l'expérience. Face à cette pandémie, bon nombre d'entre nous ont payé un lourd tribut, peines, solitudes, surcharge de travail, difficultés financières, isolement, maladie, harcèlement, coups, perte d'être chers, ...

Mais même si l'accalmie pointe timidement le bout de son nez, les efforts ne sont pas

finis, les distances sont encore à respecter pour assurer la sécurité de tous. Il faut tenir bon, il ne faut rien lâcher parce que les besoins restent toujours aussi criants. COURAGE. Ensemble, prenons soin de tous. Ensemble, continuons à être vigilants, à limiter la propagation du virus. TOUS solidaires.

En tant que minorité bienveillante, nous avons veillé à ce que le bien être de notre population soit sauvegardé au maximum. Nous avons participé à la commission « Finances et Economie » qui a élaboré les décisions financières d'aide à la population, votées à l'unanimité du Conseil communal.

Nous souhaitons aller plus loin et, outre les réductions/suppression de taxes, nous avons requis des aides personnelles aux ménages sous forme de chèques commerce à utiliser dans les commerces de notre Commune.

Cette demande n'a pas abouti mais il nous a été assuré que pour tout ménage rencontrant des difficultés, une oreille attentive leur serait offerte au CPAS et des moyens seraient mis à disposition afin de les secourir.

Pour finir, petit conseil en cette période, attention aux virus informatiques. Nous sommes nombreux à nous questionner et à rechercher des informations sur la propagation ou non de l'épidémie. Des hackers peu scrupuleux tentent alors de voler vos données et d'installer des virus en utilisant le contexte du Coronavirus. Soyez prudents lorsque vous recevez un e-mail d'un inconnu. Vérifiez bien l'expéditeur car il existe de nouvelles tentatives de « phishing », des fausses pages web officielles relatives au Coronavirus, qui servent à la diffusion d'un « Coronavirus » informatique. Ce phénomène peut également toucher votre smartphones. PRUDENCE

(Le phishing est une escroquerie en ligne qui, à l'aide de faux e-mails, sites Internet ou messages tente de dérober vos données bancaires, personnelles, etc.)

Pour Commune Passion, toujours à vos côtés

Laurence le BUSSY,
Cheffe de Groupe.

C'EST LA RENTRÉE ... NUMÉRIQUE !

Cette crise sanitaire qui n'en finit pas aura produit un effet concret sur l'enseignement. Il semble aujourd'hui qu'élèves et professeurs doivent faire le saut dans le «numérique». Quelques questions se posent à cet égard. Outre celle, aiguë, de l'accessibilité aux outils et moyens, il y en a d'autres, et non des moindres. Comptoirs numériques, inscriptions on line, mailing lists ... : autant de pratiques franchement obscures pour nombre d'entre nous.

En réponse à ces besoins de la population, la Région Wallonne a créé les **Espaces publics numériques (EPN)**. Celui de DURBUY est régi par la Commune.

Cet «espace» a-t-il répondu aux besoins des parents et des enfants pour le suivi scolaire durant le confinement ? Aurait-il pu y répondre ? A-t-il été proposé ? Car, à l'origine, notre EPN était pourvu d'une camionnette lui permettant de se déployer dans une commune dont la ruralité fait plus que le caractère : elle en induit aussi les contraintes.

Hélas, l'ambition ne semblait pas y être, certains avançant si vite dans le 21ème siècle qu'ils en oublient de s'assurer que tous peuvent les suivre.

Et nous, quel est notre avis ?

Voulons-nous vraiment de cet enseignement à distance si «évident» ? La question a-t-elle seulement été posée ?

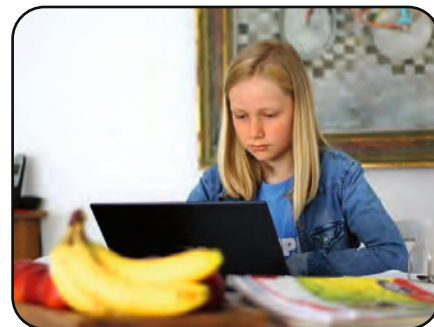
Car elle en soulève d'autres : Devra-t-on imposer le travail à 4/5èmes temps pour assurer la présence des parents à certaines périodes scolaires ? Ou envisager un congé spécial ? Sans le cadre de l'école, comment évitera-t-on l'enseignement à plusieurs vitesses ? Ne risque-t-on pas d'augmenter encore l'inégalité scolaire ? Comment assurer un enseignement égalitaire dans sa pratique et ses objectifs de formation, à la vie d'adultes responsables et autonomes ?

Demain, quelle école ?

À l'ombre d'une pandémie, à marche forcée, nous risquons d'oublier le bénéfice absolu de la **socialisation** par l'école, lieu de mixité et de rencontres, de jeux et d'ouverture. C'est l'un des arguments essentiels qui nous sont rappelés par les lettres ouvertes de spécialistes de l'enfance. Car, hélas, la numérisation de l'école est un marché très convoité...

Tisser le lien

ECOLO DURBUY propose depuis longtemps la création de salles de **coworking**,



permanentes ou en rotation dans les villages, **équipées en matériel informatique** et sous la supervision d'un animateur. Voilà, avec des moyens et de l'ambition, une évolution positive pour l'EPN. Offrir des formations et créer de l'emploi en résolvant des problèmes de mobilité et en assurant le lien social, une bonne manière de faire travailler ensemble les acteurs institutionnels.

Garder la tête froide et interroger les évolutions de notre société, c'est ce que notre **groupe local** souhaite apporter et partager en ces temps de grandes accélérations.

Bonne rentrée à tous !

ECOLO - éco-logique



Durbuy, commune connectée

Abonnez-vous à notre page sur l'application mobile Durbuy en poche disponible sur www.macommeeenpoche.be/durbuy

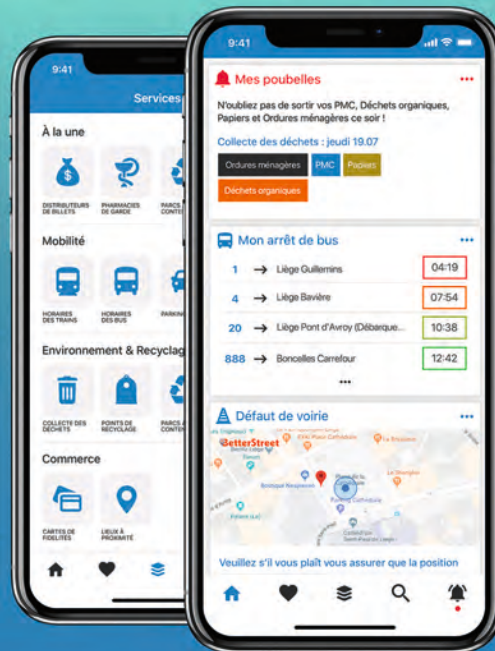


powered by **lets gocity**

www.macommeeenpoche.be
www.durbuy.be

Pour installer ma commune en poche sur votre smartphone...

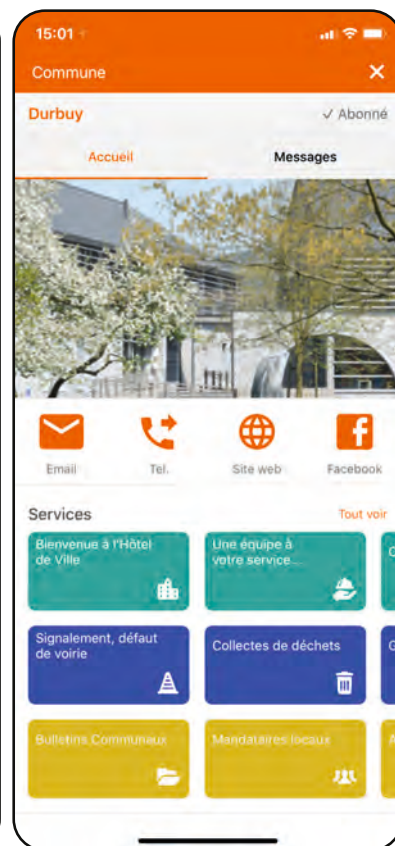
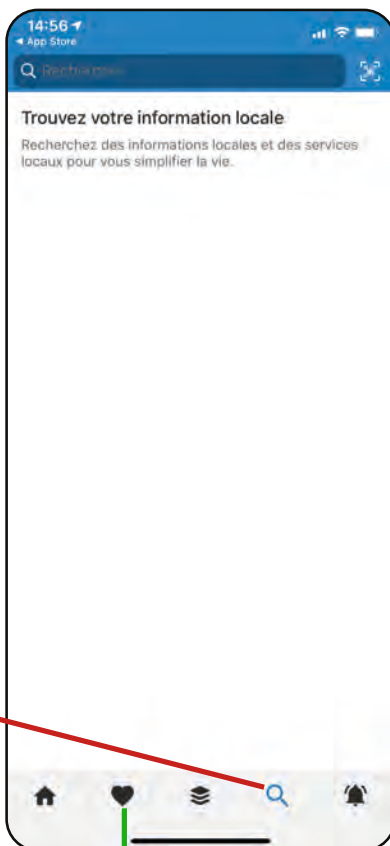
1. Depuis votre store vous installez l'application gratuite «**Wallonie en poche**»



2. Ouvrir «**Wallonie en poche**» autoriser les notifications... : => **ok**

3. Avec «**Wallonie en poche**» cliquez sur la loupe pour rechercher «Durbuy»

4. S'abonner



5. Cliquez sur le coeur pour retrouver vos abonnements

Toute l'information sportive de notre région...

www.lecod.be



CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

3 rue Fond Saint-Anne, 6940 Bohon, 086/38.74.34, lecod@lecod.net



Le mot du Directeur

Chers amis sportifs,

Septembre est synonyme de rentrée des classes pour les plus jeunes d'entre nous mais aussi de rentrée pour les clubs sportifs de notre Commune. Cependant, cette reprise des activités ne sera pas comme les autres années. La crise sanitaire due au coronavirus étant toujours présente, nous devons changer nos habitudes et nous adapter à cette nouvelle situation.

Respect des distanciations sociales, port du masque, désinfection des mains, des locaux, du matériel sont les nouvelles règles

que nous devons respecter dans notre quotidien et bien entendu lors d'une pratique sportive. Malgré ces contraintes, le sport reprend progressivement ses droits pour le plus grand bien de tous. C'est le cas pour les clubs sportifs de notre commune ainsi que pour le Centre omnisports de Durbuy. Hormis la piscine qui est actuellement inaccessible, le COD propose au sein de ses infrastructures diverses activités animées par des moniteurs diplômés et très professionnels. Sport santé, stretching, mercredi sportif, sport sur ordonnance, danse et zumba pour en citer quelques-unes. Envie de pratiquer une ou plusieurs de ces activités, le COD se tient à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 086/ 38 74 34 ou par mail : lecod@lecod.net

La remise des Mérites sportifs de la Ville de Durbuy n'aura malheureusement pas lieu cette année. Cette belle soirée récompensant les acteurs et sportifs de notre commune est reportée en 2021. La pandémie ayant, dès le mois de mars, arrêté toutes compétitions et pratiques sportives, l'édition 2021 prendra en compte l'année 2020 et 2021. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans une prochaine édition.

Malgré ce contretemps, qu'il me soit permis de vous souhaiter une excellente rentrée, sur le plan scolaire, mais aussi sur le plan sportif, chacun à son niveau et surtout de prendre du plaisir dans les différentes activités physiques et sportives proposées dans notre Commune.

Bernard JADIN,
Directeur asbl COD.

NOUVEAU
Début : 16 septembre 2020

CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

Les mercredis SPORTIFS

14h à 16h

Initiations et découvertes sportives pour les
7 – 12 ans

Infos + Inscriptions
086/38.74.34
lecod@lecod.net

Lieu :
Bohon

Prix :
125€ / an

AVEC LE SOUTIEN DE
Adeps
FÉDÉRATION WALLONNE DES CLUBS DE SPORTS

Ville de Durbuy

Nouveau
Site web
www.lecod.be

STAGES SPORTIFS ÉTÉ 2020



A cause de la crise sanitaire, le COD s'est vu dans l'obligation d'annuler les stages sportifs qui étaient prévus pendant les vacances de Pâques. Au fil des semaines qui s'écoulèrent, l'équipe d'animation était dans l'incertitude de savoir s'il serait possible d'en organiser pour les vacances d'été. Finalement début juin, nous recevions de la part du gouvernement fédéral, les protocoles autorisant l'organisation des stages sportifs. Après mûre réflexion, nous avons décidé de mettre en place un stage par semaine à partir du lundi 27 juillet afin que l'on puisse garantir leur déroulement dans de bonnes conditions et en toute sécurité.



Sous la conduite d'Aurélie Goffin (chef animateur sportif du COD) assistée de moniteurs qualifiés, dynamiques et motivés, ces stages ont été une belle réussite pour la plus grande joie des stagiaires et animateurs. Les stages proposés étaient :

- Eveil sportif - initiation vélo pour les 4-8ans
- Athlétisme – multisports pour les 6-12 ans
- Vélo sport nature pour les 7-12 ans
- Découverte nature – multisports pour les 6-12ans


En organisant ces stages, notre volonté était de faire découvrir de nouvelles activités tout en garantissant la sécurité des enfants et des moniteurs. A cet effet, nous tenons à remercier Madame Marie – Claire Demoulin directrice de l'école communale de Petithan qui nous a accueillis et mis à disposition ses installations pour le stage vélo-nature.

Nous vous informons que le programme des prochains stages sera mis en ligne sur notre site internet : www.lecod.be très prochainement.

Pour conclure, nous remercions les parents pour leur confiance, l'équipe d'animation : Céline, Margaux, Jean- Marie, Philippe et Pierre pour leur disponibilité et leur compétence.

Un merci tout particulier à Aurélie pour son implication, dévouement et la bonne organisation qui ont fait de ces stages un beau succès.





MARDI
9h à 10h

REPRISE le
15 septembre 2020
à Bohon

Sport Santé

Souplesse


Vivacité
Coordination

Renforcement
Musculaire




Activité
Cardio-Pulmonaire

Renseignements et Inscriptions
Centre Omnisports de Durbuy
www.lecod.be
086/38.74.34 – lecod@lecod.net

Activité ouverte à tous
(+ 18 ans)
Moniteur diplômé



AVEC LE SOUTIEN DE


Centre Omnisports de Durbuy

REPRISE le 10 septembre 2020

STRETCHING

Jeudi de **9h00 à 10h00**
Au Centre Sportif à BOHON

Renseignements et Inscriptions
COD – 086/38.74.34 – lecod@lecod.net

Nouveau
Site web
www.lecod.be

AVEC LE SOUTIEN DE






ZUMBA

ZUMBA®

LES COURS SONT DE RETOUR !

Cours de Zumba® (ados-adultes au COD de Bohon les lundis soirs à 18h30.

Infos et inscriptions via l'École de danse C. Granson 0486/ 99 72 62



Avec Audrey

ZUMBA kids

7-11 ans

Les lundis à 17h30 au COD de Bohon - infos et inscriptions via École de danse C. Granson 0486/ 99 72 62



Hotel | Restaurant | Wellness



www.azurenardenne.be - 086 21 94.00

MAISON COUNASSE



www.maisoncounasse.be




Proxy



Hotton Barvaux s/O Ferrières

BARVAUX et HOTTON : Lu-Je, Sa-Di 8h à 19h, Ve 8h à 20h
FERRIERES : Lu-Sa 8h00 à 19h, Di 8h à 18h00



086 / 66 71 71 - 0471 / 71 71 71

Consultations sur RDV
Lundi au vendredi 8h-19h
Samedi 8h-12h

RDV en ligne   

Route de Durbuy, 66 - 6940 Barvaux S/Ourthe
www.vetoplus.be - Email : info@vetoplus.be

MENUISERIE GENERALE







39, Tour 086 21 21 01
6941 Durbuy Fax 086 21 40 59



New Swift

Venez la découvrir chez moi!
#TheSwiftList



Follow us via  

Garage-Carosserie Vincent BRISBOIS sprl
Route de Marche, 72 | 6940 Barvaux-Durbuy T. 086-214-777 - F. 086 322 684
E-mail : brisois.barvaux@deal-net.com



115-132g/km 5,1-6,0l/100km www.suzuki.be

Noël & Fils sprl
Entreprise de Peinture

Peintures intérieures et extérieures
Tapissage - Couvre-sols - Faux-plafonds - Cloisons
Façades - Chalets - Décoration - Lasure - Céruse - Patine

www.noel-peinture.be

Rue des Ardennes, 26 - 6941 Bomal s/O
0477/476 039 - peinture.noel@gmail.com




Luc Tasia & Fils s.a

Entreprise générale de construction

- Tous travaux de maçonnerie et de toiture
- Spécialité maçonnerie à la pierre
- Transformation
- Rénovation
- Clé sur porte

Tél. 086/32 21 03
www.luctasia.be

info@luctasia.be
Rue Grande Enneille 104 - 6940 DURBUY

SPÉCIALISTE DES COURS EN TARMAC

- PAVAGE • LOTISSEMENTS •
- ÉGOUTTAGE • CANALISATIONS • ÉPURATION •
- VOIRIES FORESTIÈRES • ...

TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS



PALANGE SRL

Rue Joseph Bovy, 3 - 4190 FERRIERES
086/38.84.53 • info@entreprisepalange.be



1000 m2 d'exposition



MOBILIER

Tendances

LA QUALITÉ A PRIX D'AMI



L'aménagement et la décoration sous toutes ses formes !



SALONS - RELAX - MEUBLES - LITS - PLACARDS - ART. DECORATION HUY



Rejoignez-nous !

facebook

400 m des quatre bras

MARCHE

Route de marche 22,

TINLOT

HUY



LIEGE

NANDRIN

Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 18h30 & **DIMANCHE de 13h30 à 18h30**

WWW.MOBILIER-TENDANCES.BE - Tél : 085 84 63 26